

F E M M E  
H O M M E

RAPPORT  
ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES  
2023





## ÉDITORIAL



« Un homme sur deux est une femme », scandait le Mouvement de Libération des Femmes. En Occitanie, c'est même un peu plus ! 51,7 % des 6 millions d'habitants de la région sont des habitantes. Pourtant les femmes restent minoritaires parmi les responsables d'entreprises, demeurent moins bien payées que les hommes, continuent à subir sexismes et violences... Inadmissible dans la région d'Olympe de Gouges, inadmissible tout court.

La Région continue d'activer plusieurs leviers pour faire évoluer cette situation avec ses partenaires. 2023 a été particulièrement riche en événements et soutiens dans tous les domaines : 1er procès fictif des violences sexistes et sexuelles organisé lors de notre mois de l'égalité, devant plus de 200 lycéennes et lycéens d'Occitanie en mars ; soutien au Comité Régional Olympique et Sportif pour promouvoir l'accès des femmes aux pratiques sportives et soutien financier aux sportives de haut niveau en amont des JO 2024 ; création d'un bonus, le seul en France, pour faciliter l'installation d'agricultrices ; soutien aux femmes entrepreneures et aux projets dont elles sont bénéficiaires dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ; aide aux projets innovants d'associations avec l'appel à projets Région inclusive notamment sur le volet égalité professionnelle et prévention des violences sexuelles et sexistes...

Consciente que le travail de déconstruction des préjugés sexistes doit être mené au plus tôt et renouvelé à chaque génération, la Région a mis en place le dispositif Génération Égalité, unique en France, qui a bénéficié en 2023 à 45 600 élèves, un record, portant désormais à plus de 300 000 le nombre d'élèves sensibilisés depuis 2017. Les jeunes sont l'avenir d'une Occitanie plus égalitaire ! Le nouveau Conseil régional des Jeunes, installé en novembre 2023, s'implique d'ailleurs fortement dans l'égalité filles-garçons.

Dans nos politiques publiques, nous avons également obtenu des résultats encourageants pour favoriser et promouvoir les initiatives des femmes, notamment en mettant en place des critères d'éga-conditionnalité des aides régionales.

Faire évoluer les mentalités, accompagner les femmes dans leurs projets, prévenir les violences physiques et morales : le champ d'actions est large mais les évolutions sont réelles et ma détermination plus forte que jamais. L'Occitanie de demain doit être celle de l'égalité des droits et des chances entre hommes et femmes : ce n'est pas une option mais un impératif, une question de dignité et d'honneur pour notre région, notre pays.

**Carole DELGA**

Présidente de la Région Occitanie  
/ Pyrénées-Méditerranée



ACTION 1	AGIR EN SENSIBILISANT LA JEUNESSE AVEC LE DISPOSITIF « GÉNÉRATION ÉGALITÉ »	7
ACTION 2	SOUTENIR LES PROJETS INNOVANTS POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE FEMMES-HOMMES	11
ACTION 3	PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS DANS LES DISPOSITIFS RÉGIONAUX EN DIRECTION DE LA JEUNESSE	15
ACTION 4	INSTALLER UNE NOUVELLE INSTANCE DE CONCERTATION DE LA JEUNESSE PARITAIRE ET IMPLIQUÉE SUR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS	17
ACTION 5	MOBILISER TOUS LES LEVIERS DE L'ORIENTATION ET DE LA FORMATION POUR ATTEINDRE UNE PLUS GRANDE MIXITÉ DANS LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS	19
ACTION 6	METTRE EN PLACE DES MESURES SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DE LA MIXITÉ FILLES-GARÇONS DANS LE PLAN APPRENTISSAGE	28
ACTION 7	INCITER À L'ENTREPRENEURIAT ET À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS DES FEMMES - FOCUS CULTURE	30
ACTION 8	AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE SUR LES PROBLÉMATIQUES D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES	36

**ACTION 9**

ÉLABORER UNE CHARTE DES BONS COMPORTEMENTS  
POUR UNE PRÉVENTION DU SEXISME  
DANS LES TRANSPORTS FERRÉS, ROUTIERS ET SCOLAIRES

38

**ACTION 10**

ORGANISER CHAQUE ANNÉE UN ÉVÉNEMENT EXTERNE ET DES ACTIONS  
DE SENSIBILISATION EN INTERNE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE  
INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES, LE 8 MARS

40

**ACTION 11**

PROMOUVOIR LA PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES  
DANS LA COMMUNICATION INTERNE, EXTERNE ET PAR LES PARTENAIRES RÉGIONAUX

43

**ACTION 12**

PILOTER EN TRANSVERSALITÉ LA POLITIQUE RÉGIONALE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ  
FEMMES-HOMMES

45

**ACTION 13**

METTRE EN ŒUVRE EN INTERNE UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE  
DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU SEIN DES SERVICES

47

**ACTION 14**

ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN INTERNE D'ACTIONS  
EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

49

**ACTION 15**

UTILISER LE LEVIER DE LA COMMANDE PUBLIQUE

51

**RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE**

54

**BILAN PLURIANNUEL 2018-2023**

58

# 2023

## DES CHIFFRES CLÉS QUI ENGAGENT À AGIR !

 Parmi les 5 973 969 habitants de la région, 48,3 % sont des hommes et 51,7 % sont des femmes. Ces dernières représentent 49 % des moins de 30 ans (49,2 % en France).<sup>1</sup>

 86% des femmes ont vécu une situation sexiste et 37% des femmes ont vécu une situation de non consentement.<sup>2</sup>

 En France, 8 salariés sur 10 exercent un métier non mixte en 2023 (un métier est considéré comme non-mixte lorsqu'au moins 65% des salariés qui l'exercent sont des femmes ou respectivement des hommes).<sup>3</sup>

 Sur 193 pays, 28 pays sont dirigés par une femme chef d'Etat ou de gouvernement. Au rythme actuel, il faudrait 130 ans pour que la parité dans les décisions politiques au plus haut niveau soit atteinte.<sup>4</sup>



En France, 4 entreprises sur 10 sont créées par une femme et les femmes restent minoritaires parmi les dirigeants de PME (Petites et Moyennes Entreprises entre 50 et 250 salariés) et d'ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire entre 250 et 4999 salariés).<sup>5</sup>



30% des femmes en France ont été confrontées à la précarité menstruelle et 80% des Français estiment que la précarité menstruelle est un sujet de santé publique.<sup>6</sup>



Plus d'1 victime sur 2 de violences sexuelles, en dehors de la famille, est mineure. La moitié des faits sont élucidés en moins d'1 an.<sup>7</sup>

1. Source : Egalité Femmes Hommes en Occitanie : chiffres clés de la Région et de ses départements. INSEE Dossier Occitanie n°23 mars 2024.

2. Source : Rapport annuel 2024 sur l'état du sexisme en France - Haut Conseil à l'égalité parution 22 janvier 2024

3. Source : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 2023.

4. Source : ONU Femmes 2024

5. Source : Chiffres Clés 2023 Vers l'égalité entre les femmes et les hommes – Edition 2024 du Ministère chargé de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations

6. Source : Enquête Précarité menstruelle Règle Élémentaires et Opinion Way Mars 2023

7. Source : Chiffres Clés 2023 Vers l'égalité entre les femmes et les hommes – Edition 2024 du Ministère chargé de l'Egalité entre les femmes et hommes et de la lutte contre les discriminations

## ACTION 1

### AGIR EN SENSIBILISANT LA JEUNESSE AVEC LE DISPOSITIF « GÉNÉRATION ÉGALITÉ »

#### ▶ CONTEXTE

**Les filles sont plus exposées aux violences psychologiques, aux insultes et aux violences à caractère sexuel<sup>(1)</sup>:**

- 37% des femmes ont déjà eu un rapport sexuel suite à l'insistance de leur partenaire, alors qu'elles n'en avaient pas envie. Chez les 25-49 ans ce chiffre avoisine les 50%.
- Plus d'1 enfant sur 5 est victime de harcèlement.
- 1 fille sur 5 et 1 garçon sur 8 ont déjà été victimes d'insultes en ligne sur leur apparence physique.
- 1 fille sur 6 et 1 garçon sur 10 ont été confrontés à des cyberviolences à caractère sexuel.

#### ▶ ENJEUX

Devant la persistance des stéréotypes de genre qui amplifient les phénomènes de violence, la Région s'engage à sensibiliser l'ensemble de la jeunesse du territoire sur les grands enjeux de l'égalité filles-garçons.

#### ▶ POLITIQUE RÉGIONALE

La Région déploie un dispositif de sensibilisation pour les jeunes des classes de seconde ou de niveau équivalent. Intitulé « Génération Égalité », ce dispositif unique en France a été lancé le 8 mars 2017. Il fédère des partenaires institutionnels (l'Agence Régionale de Santé, les Rectorats d'Académie, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et la Direction aux Droits des Femmes et à l'Égalité) et des partenaires opérationnels subventionnés par la Région.

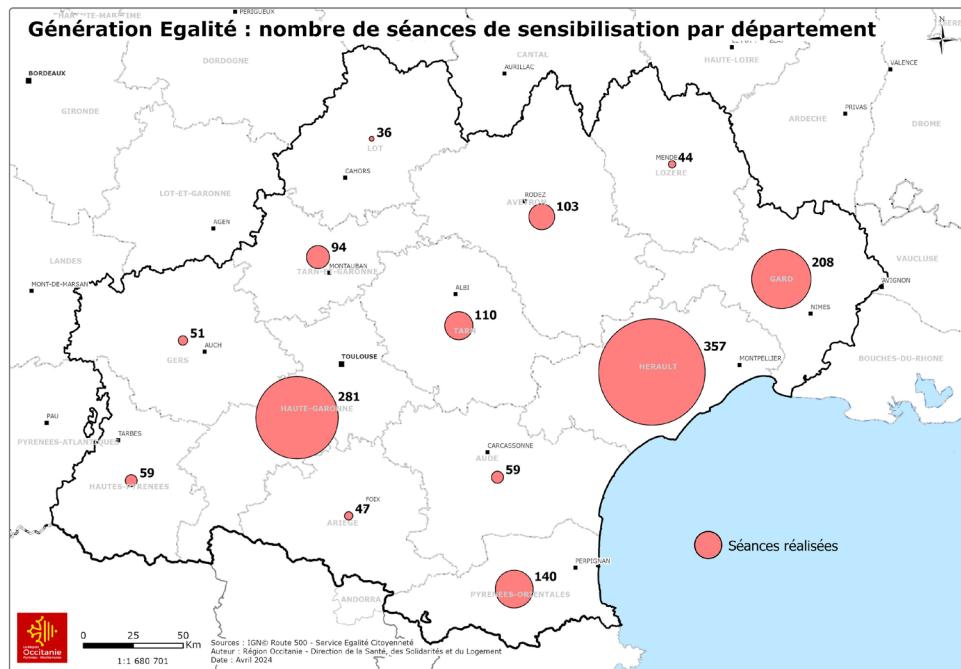
##### ■ Les objectifs poursuivis sont :

- Délivrer aux jeunes une information objective et fiable pour les sensibiliser aux grands enjeux de l'égalité ;
- Couvrir l'ensemble du territoire régional en portant une attention particulière aux zones rurales.

##### ■ Les thématiques abordées lors des sensibilisations sont :

- Les stéréotypes de genre : lors de l'orientation scolaire, des choix des métiers, de la pratique sportive, dans les relations interpersonnelles ;
- Les violences sexuelles et sexistes au sein du couple, de la famille, à l'école, sur internet ;
- Les conditions d'une vie affective et sexuelle égalitaire.

(1) Source : Rapport sur l'état du sexisme en France : s'attaquer aux racines du sexisme – Parution du 22 janvier 2024 Haut Conseil à l'Égalité 2024 et [https://www.liberation.fr/societe/education/harclement-scolaire-un-nouveau-sondage-revoit-les-chiffres-a-la-hausse-20231107\\_NN02AGJRJBG3DM2GXWGY5J2NOU/](https://www.liberation.fr/societe/education/harclement-scolaire-un-nouveau-sondage-revoit-les-chiffres-a-la-hausse-20231107_NN02AGJRJBG3DM2GXWGY5J2NOU/)



Les partenaires de niveau 2 sont le Mouvement Français pour le Planning Familial, l'Union Régionale des Centres d'Informations des Droits des Femmes et des Familles et la mutuelle Prévention Plurielle.

Les partenaires de niveau 3 sont les associations suivantes : l'association Da storm, la Compagnie Les Boudeuses, la Compagnie l'an 01, le Mouvement du nid, l'association Femmes de papier, l'association V idéaux, l'association Contact, l'association Maison Théâtre , le collectif Cocktail.

Le niveau 1 de sensibilisation est déployé par la Région : campagne sur les réseaux sociaux et information mise à disposition dans l'Environnement Numérique de Travail.

### DEPUIS SON LANCEMENT EN 2017 (Y COMPRIS L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024) :

- Plus de 10 300 classes ont été sensibilisées sur l'ensemble du territoire de la région Occitanie ;
- Plus de 300 000 élèves en classe de seconde ou en École de la 2ème chance ont été sensibilisés à l'égalité filles-garçons.

### ► DES RÉSULTATS EN 2022 - 2023 :

**56 190 élèves sensibilisés en 2022 - 2023 par les partenaires de niveaux 2 et 3 pour un montant de subvention régionale globale de 570 081 €.**

Pour la mise en œuvre de ce dispositif sur l'année scolaire 2022 - 2023, la Région a attribué aux partenaires opérationnels dits de NIVEAU 2 (la Mutuelle Prévention Plurielle, le Mouvement Français pour le Planning Familial et La Fédération Régionale des Centres d'Information pour les Droits des Femmes et des Familles) un montant total de subventions s'élevant à **468 981€**.

1 824 classes de seconde ou de niveau équivalent ont été sensibilisées dans tous les départements d'Occitanie (cf carte ci-dessus). Ce qui représente 45 600 élèves sensibilisés.

- Soit une progression de + 80 classes sensibilisées par rapport à l'année scolaire 2021-2022.

Car le dispositif Génération Egalité est en évolution continue, depuis l'année scolaire 2019-2020, la Région Occitanie soutient 9 autres partenaires pour déployer des sensibilisations auprès des classes de seconde. Également depuis 2023, l'association la Maison Théâtre de NIVEAU3 a rejoint le dispositif Génération Egalité ce qui a permis d'augmenter son rayonnement.

Centrées sur les mêmes thématiques que celles abordées par les partenaires historiques de Génération Egalité, les sensibilisations réalisées par ces 9 partenaires mobilisent des modes d'intervention innovants et créatifs : pièces de théâtre, analyses de textes et de clips de rap, création de vidéos par les jeunes, etc.

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, environ 10 590 élèves ont ainsi été sensibilisés par ces partenaires soutenus par la Région à hauteur de 101 100 €. Ils interviennent dans 13 départements de la région Occitanie.

#### **Association Da storm**

28 séances réalisées

→ [dastorm.fr](http://dastorm.fr)

#### **Compagnie Les Boudeuses**

36 séances réalisées

→ [cielesboudeuses.com/spectacles](http://cielesboudeuses.com/spectacles)

#### **Compagnie l'an 01**

48 séances réalisées

→ [cielan01.fr](http://cielan01.fr)

#### **Mouvement du nid**

64 séances réalisées

→ [mouvementdunid.org](http://mouvementdunid.org)

#### **Maison Théâtre**

8 séances réalisées

→ <https://www.lamaisontheatre.com/>

#### **Collectif Cocktail**

13 séances réalisées

→ [collectifcocktail.fr](http://collectifcocktail.fr)

#### **Association Femmes de papier**

3 séances réalisées

→ [femmesdepapier.fr](http://femmesdepapier.fr)

#### **Association V idéaux**

20 séances réalisées

→ [matilda.education](http://matilda.education)

#### **Association Contact**

38 séances réalisées

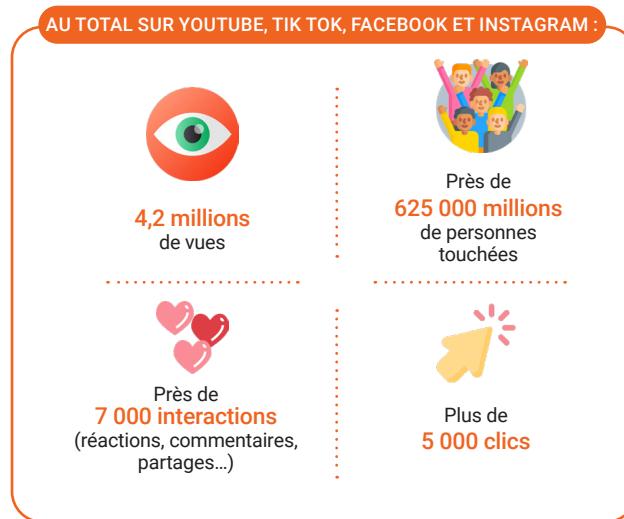
→ [asso-contact.org](http://asso-contact.org)



Pour toucher encore plus de jeunes notamment lors des séances Génération Egalité, mais aussi plus globalement plus de personnes en Occitanie, 4 spots vidéo disponibles sur la chaîne Youtube de la Région sont largement diffusés.



Les thèmes portent sur les stéréotypes de genre dans l'orientation scolaire et professionnelle et sur les conditions d'une vie affective et sexuelle égalitaire chez les jeunes.



#### ➤ PERSPECTIVES 2024 :

la Région et ses partenaires ont finalisé une nouvelle vidéo de sensibilisation sur l'égalité des genres. Intitulée « vivre ton identité c'est ta liberté », son objectif est d'inviter au respect de toutes les identités de genre.

## ACTION 2

### SOUTENIR LES PROJETS INNOVANTS POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE FEMMES-HOMMES

#### ► CONTEXTE

##### • La réalité des inégalités professionnelles en Occitanie dans le secteur privé :

- > les femmes représentent 17% des directeurs et des cadres des entreprises de 250 à 499 salariés et 25% dans celles comptant plus de 1 000 salariés.
- > Les femmes représentent 39% des responsables d'entreprises (dirigeants et salariés) en 2019 (*Source : Étude régionale INSEE Occitanie mars 2022*).

##### • En France, les féminicides ne cessent d'augmenter :

- > En 2023, 135 femmes ont été tuées en France selon le Collectif NousToutes, le bilan du Ministère de l'Intérieur sur les morts violentes au sein du couple sera quant à lui publié ultérieurement.
- > Le nombre de victimes était de 118 en 2022, 113 en 2021, 102 en 2020, 146 en 2019, 118 en 2018, 130 en 2017.

#### ► ENJEUX

Agir au plus près des habitantes et des habitants d'Occitanie via les associations et les entreprises en soutenant les projets qui contribuent à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, dans leur quotidien, pour toutes et tous.

#### ► POLITIQUE RÉGIONALE

Depuis 2016, la Région Occitanie déploie un Appel à Projets annuel décliné en 2 volets : l'égalité professionnelle et la prévention des violences faites aux femmes.

L'objectif est de soutenir les actions innovantes et partenariales sur tout le territoire en faveur de l'égalité femmes-hommes.

##### ► Volet 1 de l'Appel à projets : Agir pour l'égalité professionnelle dans l'emploi



La Région souhaite favoriser l'émergence d'actions contribuant, au-delà de la réglementation, à l'égalité professionnelle dans les TPE, les PME et les grandes entreprises en mobilisant les acteurs de l'économie.

##### ► Volet 2 de l'Appel à projets : Prévenir et lutter contre les violences sexistes



La Région souhaite encourager la multiplication d'actions permettant d'accueillir des personnes victimes de violences ou des personnes violentes, afin de prévenir les comportements violents et/ou menaçants, de lutter contre la prostitution et la marchandisation des corps et de diffuser les bonnes pratiques en matière de prévention des violences et du harcèlement.

L'ensemble de ces projets contribue directement à créer du changement et à faire évoluer les rapports entre les femmes et les hommes, sur l'ensemble du territoire régional.

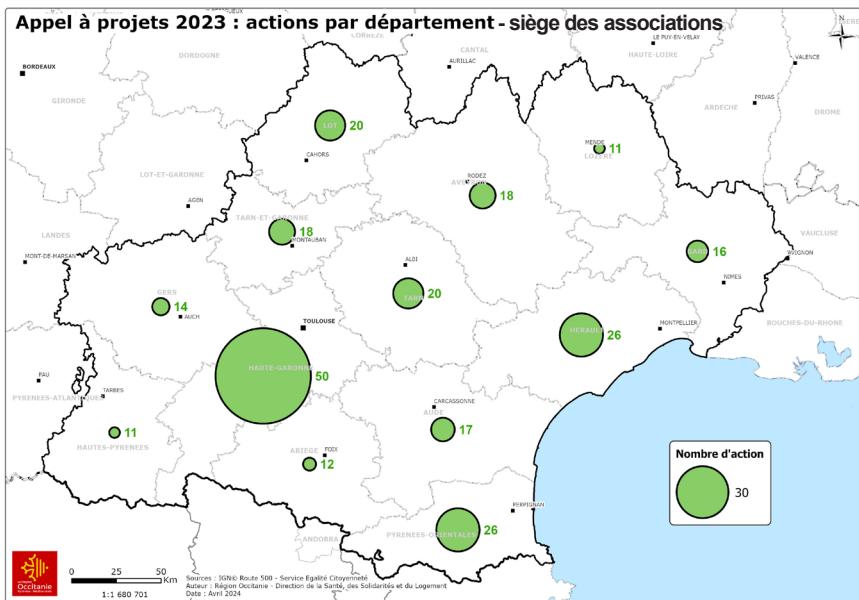
## ► LES RÉSULTATS DE L'APPEL À PROJETS 2023

Sur 64 projets reçus :

- **13 actions** ont été soutenues au titre du volet 1 représentant **53 600 €** de subventions ;
- **39 actions** ont été soutenues au titre du volet 2 représentant **181 400 €** de subventions.

En 2023, au total, **52 actions** ont bénéficié de **235 000 €** de subventions votées par la Commission Permanente du 9 février 2023.

Le montant moyen de la subvention régionale s'élève à **4 520 €**. Ce qui représente pour **1 €** dépensé Région, **près de 9.2 € de projets déployés** sur l'ensemble du territoire régional.



## EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS :

Co construit par 3 clubs FACE Occitanie (Grand Toulouse, Hérault, Pays Catalan), le projet soutenu par la Région consiste à accompagner les entreprises dans leurs démarches d'égalité professionnelle. Sont déployés : 3 webinaires (avec des Post sur les réseaux sociaux et newsletter); 3 groupes de travail (avec production d'un outil de bonnes pratiques et diffusion de la Charte d'engagement pour lutter contre les violences faites aux femmes sur le territoire occitan); et 1 conférence dans les Maisons de Ma Région partenaires. 60 entreprises pro actives ont bénéficié des actions, 300 entreprises sont sensibilisées au total et les supports sont diffusés auprès de 1 300 entreprises.



Le projet de carezone et safezone mené par l'association MUSICAL SOL(11) a été soutenu par la Région à hauteur de 7 500 € sur un coût total du projet de 27 900 €. L'association anime la carezone un lieu de prévention itinérant, d'accueil, d'information, et d'écoute (distribution de préservatifs, éthylotests, bouchons d'oreilles...) qui permet d'agir sur les risques en milieu festif (risques auditifs, addictifs, et comportements violents).

La Région a soutenu le projet de « Lutte contre la précarité menstruelle des femmes en centre de soins gratuits » déployé par l'association Accueil Santé Béziers (34) à hauteur de 3 500 € sur un coût total de 7 100 €. L'association a mené 3 types d'actions pour lutter contre la précarité menstruelle : distribution gratuite de kits personnalisés de protections ; animation d'ateliers pour briser le tabou des règles et déconstruire les stéréotypes sur les menstruations ; prévention auprès des femmes et sensibilisation des professionnels et professionnelles du médico-social.

► L'association Via Voltaire a été soutenue à hauteur de 4 000 € pour un coût total du projet de 39 000 € afin de mener des actions de prise en charge des enfants et adolescents victimes de violences conjugales et intrafamiliales. L'association anime un espace d'accueil et d'accompagnement pour les enfants et les adolescents exposés aux violences. Ce dispositif d'accueil et de soutien psychologique est le seul dispositif spécifique sur le territoire de Montpellier. Il permet une évaluation de la situation, puis un accompagnement des enfants et des parents.

### ► PERSPECTIVES 2024 :

Parce qu'une discrimination ne se limite souvent pas à un seul critère et parce que certaines personnes subissent des discriminations qui se cumulent, en 2024, la Région interpelle ses partenaires associatifs via un nouvel Appel à projets pour construire ensemble une région Occitanie plus inclusive et solidaire et améliorer le bien-être de tous et toutes.

## LA RÉGION ENGAGÉE POUR L'ÉGALITÉ DANS LE SPORT

En 2023, la Région a apporté son soutien financier au Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) pour qu'il pérennise l'intégration des enjeux égalité femmes-hommes dans son programme d'actions. L'objectif est de promouvoir l'accès des femmes et des jeunes filles à la pratique sportive.

La Région accompagne les ligues et les comités régionaux pour la mise en œuvre des formations à destination des animatrices et des animateurs, des initiateurs et des initiatrices, des entraîneurs et des entraîneuses, des juges et des arbitres, des dirigeantes et des dirigeants. Ces formations permettent aux stagiaires d'acquérir des compétences techniques en matière d'éducation et d'animation des différents publics en tenant compte des spécificités de l'activité encadrée.

Le CROS a ainsi proposé une formation spécifique intitulée « Favoriser l'accès des femmes à la pratique sportive », pour sensibiliser les membres des associations sportives à la mixité, pour faire évoluer les représentations, et développer les actions en faveur de la pratique sportive féminine. La forte demande a conduit le CROS à proposer 3 sessions pour former en 2 mois une soixantaine de personnes sur ces enjeux.

Le CROS met à l'honneur également régulièrement des femmes dirigeantes du mouvement sportif à travers la publication de portraits.

*La loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France exige des instances dirigeantes sportives nationales et régionales la parité, respectivement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et du 1<sup>er</sup> janvier 2028.*

Ainsi, durant l'année 2023, le CROS a accentué sa politique dans le domaine de l'égalité Femmes-Hommes à travers l'accompagnement du Mouvement Sportif dans la construction et la mise en œuvre de ses projets. Il a notamment organisé plusieurs sessions de formation et de temps d'échanges à destination des associations et des femmes dirigeantes ou souhaitant le devenir.

A noter également, que dans le cadre de la politique sportive de la Région, les sportives d'Occitanie de haut niveau ont obtenu des aides financières pour leur préparation aux JO2024. En 2023, dans le cadre de ses dispositifs de soutien aux quartiers prioritaires de la ville, la Région a également subventionné 48 actions permettant de soutenir les femmes dans les quartiers prioritaires pour un montant de 317 650€.

Par exemple, le Centre Interinstitutionnel de bilan de compétences de Gard Lozère Hérault est soutenu pour l'action « femme emploi et écoute » financée à hauteur de 3 300 €.

Le projet consiste à optimiser les compétences des femmes de plus de 45 ans en professionnalisant leurs expériences et à lever les freins pour éviter les situations de souffrance et d'exclusion combinant le genre et l'emploi. Elles bénéficient d'un accompagnement individuel et collectif (atelier sur la confiance en soi et aux autres, identification des ressources, écriture des événements de réussite, groupes de parole,...).



## ACTION 3

### PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS DANS LES DISPOSITIFS RÉGIONAUX EN DIRECTION DE LA JEUNESSE

#### ▶ CONTEXTE

##### **Les jeunes, l'avenir d'une Occitanie plus égalitaire :**

- > 1 000 000 jeunes de 15 à 29 ans sur le territoire.
- > 172 959 jeunes de 15 à 29 ans non qualifiés (17,3%), soit 1,1 point de plus que la moyenne nationale. (*Source : INSEE et Carif Oref*)
- > Niveau de qualification en lien avec leur gradient social et de santé.
- > 34% des personnes de moins de 25 ans ont déclaré avoir renoncé à des soins pour des raisons financières, les étudiantes renoncent plus souvent aux soins que les étudiants. (*Source : enquête Conditions de vie des Étudiants 2023, OVE*)
- > Parmi les filles de moins de 25 ans, 33% ont eu recours à la pilule du lendemain. (*Source : enquête OpinionWay, 2022*)
- > En 2023, on dénombre 180 797 sollicitations ch@t (80% de filles) et 60 738 sollicitations téléphoniques à Fil Santé Jeunes.

#### ▶ ENJEUX

- Créer les conditions pour que les actrices et les acteurs de l'éducation accompagnent la jeunesse dans l'autonomie vers l'âge adulte, en plaçant au cœur de cet accompagnement, la nécessité d'une bonne santé physique, mentale et sociale pour opérer des choix éclairés pour leur avenir, pour développer des relations égalitaires entre filles et garçons.

#### ▶ POLITIQUE RÉGIONALE

Consciente que la santé est une ressource pour la vie quotidienne basée sur les ressources physiques, sociales et mentales des jeunes, la Région Occitanie déploie depuis 2017 un programme de prévention et de promotion de la santé des jeunes de 15 à 25 ans sur l'ensemble du territoire régional.

En 2023, des interventions individuelles et collectives ont permis de renforcer les compétences psychosociales des jeunes.

Les objectifs sont la prévention et l'éducation à la santé via le développement des compétences psychosociales chez les jeunes, dans la durée, pour qu'ils soient garants de leur santé, physique mais aussi sociale et mentale, et puissent ainsi limiter leurs conduites et expositions à risques.

## > DES RÉSULTATS EN 2023

**1 245 900 €** ont été déployés par la Région Occitanie pour soutenir les partenaires associatifs mobilisés pour la prévention et la promotion de la santé des jeunes de 15 à 25 ans. A titre d'exemple, l'École des Parents et des Éducateurs de l'Hérault -EPE 34- est soutenue dans le cadre de ce dispositif : il s'agit d'une association dont l'objet est le soutien à la parentalité.

Les actions consistent en des entretiens psychologiques individualisés pour les jeunes, axés sur la prévention du mal-être et le développement des compétences psychosociales, ainsi que pour leurs parents par le biais d'ateliers.

Les entretiens individuels sont organisés sous forme de permanences itinérantes hebdomadaires de 4 heures.



## ACTION 4

### INSTALLER UNE NOUVELLE INSTANCE DE CONCERTATION DE LA JEUNESSE PARITAIRE ET IMPLIQUÉE SUR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

#### ▶ CONTEXTE

##### Les jeunesse d'Occitanie :

- > Les jeunes de moins de 29 ans représentent 17% des habitants de la région.
- > La jeunesse est composée de 51,2% de garçons et 48,8% de filles.
- > 50% des jeunes d'Occitanie sont concentrés sur 2 départements : Haute-Garonne et Hérault. (Source : INSEE et Carif Oref)

#### ▶ ENJEUX

Faire des jeunes les bénéficiaires mais également les pilotes des politiques régionales et concertées pour des actions qui répondent à leur réalité.

#### ▶ POLITIQUE RÉGIONALE

Dans la continuité de la stratégie régionale « Ambition Région Citoyenne » adoptée en décembre 2022 et forte de l'expérience du 1er mandat (2018-2021), la Région a souhaité relancer le Conseil Régional des Jeunes (CRJ) dans un nouveau format, tout en conservant son cadre déjà reconnu. Ce choix s'inscrit dans la volonté de la collectivité de faire de l'apprentissage et de l'exercice de la citoyenneté l'un des 6 axes prioritaires énoncé dans son Plan Régional Jeunesse, voté le 23 mars 2023 à l'appui d'une large concertation auprès des jeunesse d'Occitanie, afin de favoriser l'émancipation et l'engagement des jeunes.

#### ▶ DES RÉSULTATS EN 2023

A l'issue d'un appel à candidatures lancé en septembre, le nouveau CRJ a été installé le 25 novembre 2023. 60 membres à parité retenus sur 380 candidatures.

- Le nouveau CRJ est composé de 60 membres, âgés de 15 à 29 ans, désignés pour une durée d'1 an renouvelable 1 fois par tacite reconduction, en respectant la parité femme-homme. Une attention particulière a été apportée aux Jeunesse les plus éloignées de la chose publique afin que cette instance soit la plus représentative possible des Jeunesse, tant dans leurs statuts que dans la diversité des territoires.

#### ▶ DES PERSPECTIVES POUR 2024

4 commissions mises en place :

- Développement durable/Mobilités
- Egalité des chances
- Santé/Santé mentale/Bien-être
- Citoyenneté/Engagement

Un week-end de cohésion du Conseil Régional des Jeunes est programmé en 2024 pour mener un travail sur les thématiques de l'égalité des chances, l'engagement citoyen, et assister à une conférence sur l'Union Européenne.

## ZOOM sur 1 projet innovant soutenu par la Région en 2023 dans le cadre du dispositif Occit'avenir

**Le Lycée Jean Jaurès à Saint-Clément-de-Rivière : «EDDY» a mis en place une résidence d'artiste**

▲ Co-construit par l'établissement, le partenaire culturel Bouillon Cube et la compagnie le Crit Devot, ce projet de résidence vise à sensibiliser à plusieurs formes de discrimination, dont l'homophobie, et à aborder des questions transversales avec une approche pluri disciplinaire (histoire, philosophie, société, lettres, langues...). Il s'agit in fine de composer avec les jeunes un récit intime et collectif en questionnant plus particulièrement leur rapport aux thèmes du projet de création «EDDY» (harcèlement, homophobie, égalité, genre), via des prises de paroles sensibles et engagées.



## ACTION 5

### MOBILISER TOUS LES LEVIERS DE L'ORIENTATION ET DE LA FORMATION POUR ATTEINDRE UNE PLUS GRANDE MIXITÉ DANS LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

#### ▲ CONTEXTE

##### Où sont les femmes ?

- > Seulement 20.8% des métiers sont mixtes soit 21 métiers sur 88 (un métier est considéré comme étant non mixte lorsque au moins 65 des salariés sont des femmes ou respectivement des hommes) (Source : Chiffres Clés 2023 Vers l'égalité entre les femmes et les hommes – Édition 2024 du Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, publication du 20 décembre 2023).
- > 74% des femmes déclarent n'avoir jamais envisagé d'études supérieures ou un métier dans le domaine technique ou scientifique. (Source : Rapport sur l'état du sexisme en France : le sexisme perdure et ses manifestations les plus violentes s'aggravent – Parution du 22 janvier 2024).
- > S'agissant des formations sanitaires et sociales qui conduisent en grande majorité vers des métiers de l'humain, en soutien de publics fragilisés : la part des femmes dans ces formations, en Occitanie comme sur le plan national, est majoritaire avec par exemple 81% de femmes dans les formations paramédicales et maïeutiques à la rentrée 2023.

#### ► ENJEUX

- **Déjouer les stéréotypes** et mises en scène classiques des métiers, car ils jouent un rôle majeur dans l'orientation des publics. Ils expliquent en grande partie les déséquilibres et la non-mixité de certains métiers ;
- **Diffuser une information attractive et accessible** sur la diversité des métiers, traditionnellement genrés ou non ;
- **Faciliter l'entrée en formation** du public féminin, notamment sur des secteurs traditionnellement masculins (ex : BTP, industrie, aéronautique...) et du public masculin dans des domaines souvent féminisés comme les métiers du sanitaire et social.

#### ► POLITIQUE RÉGIONALE

- La Région met en place des actions spécifiques pour **promouvoir la mixité des métiers et une orientation égalitaire**. Elle veille à introduire le sujet de la mixité dès lors qu'elle agit sur l'information et l'orientation, quels que soient les formations et les métiers concernés ;
- **La communication** employée sur les différents médias utilisés met en valeur la pluralité des situations professionnelles, pour contribuer à une **représentation non genrée** des métiers et des formations qui y accèdent ;
- La Région soutient financièrement **les Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)** du territoire régional au-delà de leur implication dans la lutte contre les violences sexistes, le soutien à la parentalité et à la santé : pour leurs actions d'accompagnement, d'information et d'orientation individuelles et collectives de publics fragilisés, en priorité des femmes, dans leur parcours d'emploi et de formation professionnelle.

## ► DES RÉSULTATS EN 2023

### Communication de la Région sur les formations sanitaires et sociales :

Le secteur social, éducatif et sanitaire représente un champ d'intervention où la proportion d'hommes reste encore faible. Face à la forte féminisation des publics en formation et en emploi dans le secteur sanitaire et social, la Région développe une sensibilisation à la mixité dans le cadre de l'information et de l'orientation sur ces formations et métiers.

En cohérence avec le Schéma régional des formations sanitaires et sociales, adopté lors de l'assemblée plénière du 14 décembre 2023, qui prévoit dans son action 3 d'«Agir pour plus de mixité femmes-hommes dans les métiers du sanitaire et social», la Région développe une communication et des actions ciblées sur la mixité de ces filières pour déconstruire les stéréotypes de genre de ces formations : représentations équilibrées lors d'animations métiers, équilibre femmes-hommes sur l'ensemble des outils de communication, partages d'expérience, etc.

### À TITRE D'EXEMPLES :

- La Région soutient le déploiement en proximité, sur l'ensemble du territoire régional, d'un large panel d'actions d'information sur la diversité des métiers et des voies de formation en direction des publics scolaires (jeunes collégiens, lycéens, parents d'élèves, famille). Les événements ID Métiers permettent d'informer sur les formations sanitaires et sociales, à ouvrir le champ des possibles dès le collège, à lutter contre les stéréotypes de genre et l'autocensure des jeunes.
- Une démarche qualité est menée par les organismes de formations sanitaires et sociales. Garantissant un égal accès pour tous à un enseignement de qualité, la Région Occitanie a pu permettre un accompagnement à la mise en place de la nouvelle certification Qualiopi applicable à tous les organismes de formation. L'accompagnement a eu lieu pendant 1 an, auprès de l'ensemble des organismes de formation. Ce travail a abouti à la rédaction d'un guide d'accompagnement à la mise en place d'une démarche qualité. Les sensibilisations se concrétisent par des fiches sur l'égalité femmes- hommes qui sont présentes dans le guide d'accompagnement à la qualité.

## ► POLITIQUE REGIONALE AUTOUR DE L'ORIENTATION SCOLAIRE

A travers la politique régionale autour de l'orientation scolaire, la Région a pour objectif la déconstruction des stéréotypes de genre autour des métiers et des formations :

- Appel à projets « Rencontres ID.Métiers »
- Publications ID.Métiers à destination des jeunes, des familles et des enseignants
- Evénements ID.Métiers en direction des élèves de 4e, 3e et 2nde des établissements d'Occitanie
- Appel à projet « Et pourquoi pas ? » visant à soutenir l'ambition scolaire post-bac

## ➤ DES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE POUR PROMOUVOIR LA MIXITÉ DANS LES MÉTIERS

### 1. Les témoignages :

De nombreuses femmes en activité apportent le témoignage de leurs parcours professionnels lors des rencontres métiers destinées aux personnes en recherche d'emploi, pour aider à lutter contre l'auto-censure et décorrérer le genre et les compétences.

- Les développeuses à l'honneur : 16 ateliers de sensibilisation aux métiers du numérique « *A la découverte du Code* » sont proposés entre septembre 2022 et septembre 2023 par l'association la Compagnie du Code.
- Femmes dans les métiers du spectacle et de la création : l'association SCOPIE permet aux personnes en recherche d'emploi de rencontrer 20 femmes sur 33 intervenants : chargée de production, régisseuse, administratrice de production, danseuse, technicienne machiniste, metteuse en scène, comédienne, directrice de lieu, chargée de diffusion, directrice artistique, autrice, etc.
- Métiers de la coiffure et de l'esthétique : l'intervenant exerce sa fonction dans un secteur majoritairement occupé par les femmes (*animation par le Centre Régional d'Information des Jeunes – intervention en juillet 2023*).»

De plus, la thématique de l'égalité femmes hommes est systématiquement abordée par les opérateurs suivants :

- **Les 13 Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)** d'Occitanie organisent **74 interventions** entre septembre 2022 et septembre 2023, pour faire émerger les stéréotypes et proposer une réflexion sur les compétences, quel que soit le genre ;
- **L'Union des Industries Métallurgiques et de la Métallurgie (UIMM)** : le « cahier des charges » de la réalisation des vidéos sur les métiers de l'industrie aborde systématiquement la question de la mixité et de l'égalité professionnelle, comme élément d'attractivité de l'entreprise ;
- **Instant Science a réalisé 9 actions** de découverte des métiers en 2023, au cours desquelles **le concours « Féminisons les métiers de l'aéronautique** » est organisé par l'association « Airemploi ».

Dans le cadre de l'**Appel à projets « Promotion et valorisation de l'apprentissage »**, plusieurs actions sont mises en œuvre sur les territoires afin de promouvoir l'égalité femmes-hommes.

A titre d'exemples :

- Le CFA du Comminges met en place une action de sensibilisation pour favoriser la prise de conscience des enjeux sociétaux sur l'égalité femmes hommes chez les apprenti.es.
- Le CFA de l'Industrie Midi-Pyrénées organise un atelier de sensibilisation sur l'égalité professionnelle.
- Le CFA de l'Hérault mène une action de sensibilisation des apprenti.es sur l'égalité femmes hommes.

#### **Plusieurs actions sont menées dans le cadre du dispositif « Innov'emploi ».**

Expérimentation DES ETOILES ET DES FEMMES : l'organisme porteur, La table de Cana, a formé en 2023 la 6ème promotion permettant à des femmes, issues de Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), d'obtenir le Titre Professionnel de Cuisinière (niveau 3).

La formation DES ETOILES ET DES FEMMES a démontré sa pertinence avec, chaque année, de nombreuses lauréates de la certification visée et des taux de réussite totale, ou avoisinant les 100%. Lors de l'année 2022– 2023, 12 apprenantes ont obtenu leur diplôme sur 13 l'ayant présenté. La plupart a pu rapidement obtenir un contrat dans la restauration.



## ► DES ACTIONS AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

### 1. Les Maisons de ma Région

Des actions de découvertes des métiers sont mises en place au sein des Maisons de ma Région implantées dans les 13 départements de la région Occitanie. Ces actions, organisées avec les partenaires de l'emploi et de la formation présents sur chaque territoire, ont pour objectif de proposer à un large public (personnes en recherche d'emplois, scolaires, etc..) une vision réelle des métiers et de leurs conditions d'exercice. La thématique de l'égalité femmes-hommes est systématiquement prise en compte de manière transversale, dans les supports de communication (affiches, flyers...) et des témoignages sont valorisés. A titre d'exemples :

À Foix, la Maison de Ma Région a organisé un événement pour promouvoir la mixité des métiers réunissant 18 participants et participantes le 18 décembre 2023 ; à Decazeville 16 personnes ont participé à un atelier sur la mixité des métiers dans le secteur de l'industrie ; en partenariat avec le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles la Maison de Ma Région de Nîmes a sensibilisé 16 personnes sur la mixité des métiers ; la Maison de Ma Région d'Alès a organisé la même sensibilisation en partenariat avec le CIDFF le 16 mars et sensibilisé 17 personnes. La Maison de Ma Région de Béziers a organisé 2 évènements en 2023 sur la mixité des métiers : « découverte des métiers du BTP pour elles » le 16 février et « les métiers ont-ils un genre ? » le 6 avril. Plus de 40 personnes ont bénéficié de ces actions. Enfin, la Maison de ma Région de Mende a mis en œuvre une sensibilisation le 16 mars 2023 auprès de 13 personnes .



© Emmanuel Grimault

## **2- Maison de l'Orientation de Montpellier**

L'égalité femmes-hommes est systématiquement prise en compte dans les supports de communication (affiches, flyers, web...) à travers une féminisation systématique des métiers et une illustration le plus possible à rebours des stéréotypes de genre.

En pratique, l'équipe de la Maison de l'Orientation de Montpellier veille précisément à « casser les codes » et souligne au quotidien qu'aujourd'hui les métiers ne sont plus genrés et qu'ils sont accessibles à toutes et à tous, avec en appui, des spécialistes mobilisés régulièrement dans chacune des actions proposées tout au long de l'année pour en témoigner et permettre la projection à travers des professionnels inspirants.

Pour toucher les plus jeunes sur le sujet, et pour guider leur réflexion sur la possibilité de choisir librement leurs études et leurs métiers, la Maison de l'Orientation de Montpellier propose également un quizz sur le thème de l'égalité filles-garçons, déployé soit in situ soit sous forme d'ateliers dans les déplacements de la Maison de l'Orientation Mobile (MOM) sur le territoire et dans les établissements scolaires.

Le CIDFF de l'Hérault (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles) est un partenaire historique fort.

La Maison de l'Orientation de Montpellier :

- Accueille tous les ans des femmes accompagnées par le CIDFF dans le cadre du programme « une femme, un projet, une vie » pour leur faire bénéficier de l'offre de services de la Maison de l'Orientation
- Propose des ateliers d'orientation collectifs à ces femmes tout au long de l'année et peut également les accueillir en individuel
- Célèbre « la Journée des droits de la Femme », le 8 mars, avec l'action phare proposée par le CIDFF dans le cadre de l'Appel à Projet Info Métiers porté par la Direction de la Formation et des Parcours Professionnels de la Région Occitanie.

## **3- Maison de l'Orientation de Toulouse**

Action phare : la journée du 8 mars : le forum « Les métiers n'ont pas de genre ». Lors de cette journée, la Maison de l'Orientation invite différent.es professionnel.les de plusieurs branches (BTP, industrie, numérique, coiffure/esthétique, santé/social) à venir échanger avec un public de scolaires (collégiens, lycéens) autour de leurs métiers, leur parcours et de permettre aux jeunes (filles ou garçons) de déconstruire les stéréotypes de genre dans leur choix d'orientation. 93 élèves ont participé à cet événement qui sera reconduit en 2024.

En 2023, la MDO de Toulouse a organisé 31 journées d'informations sur les Métiers. 18 à destination des publics adultes et 13 à destination des publics scolaires, ce qui représente 1365 personnes informées.

Ces actions visent à promouvoir un métier ou un secteur d'activité. Sur chacune de ces séquences, l'accent est mis sur l'égalité d'accès aux métiers proposés. Présence de témoins féminins lorsque les métiers ont une connotation masculine et inversement lorsqu'ils ont une connotation féminine. De la même manière, pendant les entretiens individuels, le champ des possibles est largement ouvert, notamment pour le public féminin qui a, bien souvent, à compétence égale, tendance à minimiser ses ambitions professionnelles. Ces accueils représentent, en 2023, 2810 personnes informées et accompagnées dont 54% de femmes.



Le CIDFF compte parmi les partenaires assurant des permanences au sein des deux sites Maison de l'Orientation de Toulouse (Centre et Bellefontaine). En complément de l'offre de services spécifique proposée par le CIDDF, les femmes accompagnées bénéficient des services proposés par la MDO (que ce soit les ateliers ou les journées d'information métiers).

Lors des différentes journées de découverte des métiers (que ce soit pour un public adulte ou scolaire) organisées avec les partenaires de l'emploi, ou les branches professionnelles, l'accent est mis systématiquement sur l'égalité femmes-hommes afin de lever les freins que peuvent parfois se mettre les femmes dans l'accès à certains métiers. Ainsi, des hommes et des femmes viennent partager leur expérience, la réalité de leur quotidien de travail et répondre aux questions des participants. En 2023, ces permanences représentent l'accompagnement spécifique de 190 femmes.

Le plan d'action 2024 maintient la journée forum « les Métiers N'ont Pas De Genre » ainsi que la méthodologie établie visant à assurer une sensibilisation à l'égalité professionnelle femmes-hommes pour les infos métiers et au-delà, sur chacune des actions proposées par la MDO de Toulouse. La nouveauté de l'année 2024 est la mise en œuvre d'un jeu sur l'orientation visant à faciliter la découverte du monde du travail et à traiter de l'égalité professionnelle. Ce jeu s'adresse à un public scolaire et sera proposé sur chacune des deux MDO de Toulouse ainsi que sur les sorties de la Maison de l'Orientation Mobile (MOM).



## ➤ UNE ACTION-PHARE : OSEZ LA MIXITE DANS L'EMPLOI !

Dans le cadre de l'appel à projet info métiers, la Maison de l'orientation de Montpellier organise une action pour la journée du 8 mars. Sous forme de jeux, de discussions et de témoignages avec des spécialistes de différents secteurs pour débattre sur les clichés tenaces et casser les stéréotypes de genre. Cette action a permis, à travers une activité ludique, de réaliser que nos métiers idéaux dépendaient de notre sensibilité, de notre envie ou de notre passion mais que le choix final est plus souvent guidé par des facteurs exogènes, dont la représentation générée des métiers.

Cette action s'adressait à tout public; 50 personnes y ont participé (45 femmes et 5 hommes).

## ➤ SENSIBILISATION AUTOUR DE LA FEMINISATION D'UN SECTEUR : LE TRANSPORT-LOGISTIQUE

Une sensibilisation est menée par l'AFT (organisation qui œuvre pour le développement des métiers et de la formation en Transport-Logistique) lors des réunions infos métiers qui se déroulent à la Maison de l'Orientation de Montpellier : présentations des métiers et des formations du secteur avec des témoignages de professionnelles pour valoriser la féminisation des métiers de la conduite (chauffeuse de poids-lourd, conductrice de bus...).

Cinq rencontres ont eu lieu en 2023 et 90 personnes y ont assisté.

## ➤ UN FORMAT PROPICE : LES « PARLONS METIERS »

Comme chaque année, la Maison de l'Orientation de Montpellier valorise différents métiers en mobilisant des témoins qui viennent parler de leur quotidien et de leur parcours.

Quels que soient les secteurs couverts (l'agriculture, l'insertion professionnelle, la photographie, la petite enfance, les jeux vidéo, la vente ou la grande distribution) des hommes et des femmes sont là pour faire part de leur expérience et répondre aux questions des usagers.

Lors des « Parlons Métiers » sur le thème de l'agriculture, deux agricultrices (d'une entreprise d'insertion dans la viticulture et d'une coopérative d'activité/maraîchage), également jeunes mamans, sont venues témoigner pour évoquer leurs perspectives d'évolution, contrairement aux idées reçues sur ce secteur.

Plus de 100 personnes ont pu participer aux échanges lors des 8 « Parlons Métiers » de 2023.

## ➤ PERSPECTIVES 2024

Poursuivre notre partenariat avec le CIDFF, renforcer et explorer d'autres partenariats et formats d'actions. Objectif : mobiliser davantage le public masculin, encore trop peu présent lors de ces événements.

### 3. Les Salons TAF (Travail, Avenir, Formation)

Les salons TAF sont co-organisés par la Région, Pôle Emploi, les Missions Locales ainsi que différents partenaires du territoire régional. Ces manifestations, qui se déploient sur toute la région, permettent d'accéder en un même lieu à toutes les informations en matière de formation et d'activités professionnelles. Le but de ces événements est de permettre à chaque personne de rencontrer des organismes de formation ainsi que des entreprises qui recrutent.

La mixité des métiers est un axe fort des salons TAF. L'ensemble des salons communique sur les métiers en veillant aux stéréotypes de genre. Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) sont fortement associés dans l'organisation et l'animation des salons TAF.



## À TITRE D'EXEMPLES :

- **Aux salons TAF de Carcassonne et de Perpignan**, le CIDFF a proposé un quizz pour les visiteurs sur leurs connaissances et représentations en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes.
  - **Lors des salons TAF de Rodez et Millau**, Stone Tech a animé un pitch sur la mixité intitulé « Je suis une femme et alors ».
  - **Le CIDFF** a été présent au salon TAF de Nîmes. Une animation sur des stéréotypes de genre autour de la mixité des métiers a été organisée et présentée par le CIDFF au public.
  - **Le salon TAF de Montpellier** a accueilli la conférence « BTP/Numérique, place aux femmes ! » réalisée par le CFA BTP avec le CIDFF, MLJ3M, la Métropole et l'AFPA.
  - **Au cours du salon TAF de Figeac**, le public a pu assister au pitch « L'Industrie, réservée aux hommes : comment dépasser cette idée fausse et attirer davantage de femmes ?», par le campus des métiers et des qualifications Industrie du Futur et l'entreprise Ratier Figeac, marraine du réseau « elles bougent ».
  - **Au niveau régional**, au sein de tous les salons TAF de la Région Occitanie, des espaces de démonstrations permettent de valoriser la mixité dans les métiers.
- Le CIDFF anime également des conférences, des quizz et met à disposition des publics des mini films et des expositions sur le thème de l'égalité.
- La Région est engagée dans des actions pour les égalités et contre les discriminations, contre les déterminismes sociaux pour aller vers une égalité réelle des chances, au-delà de l'égalité de droits.
- Ainsi, dans son nouveau plan régional de **formation 2023-2026**, la Région, sur le volet de l'orientation et de la formation professionnelle, cherche à mobiliser tous les leviers de l'orientation pour atteindre une plus grande mixité dans les métiers et les formations ;
  - **Dans le cadre du dispositif PROJET PRO**, des actions concrètes pour favoriser l'égalité, déconstruire les stéréotypes des métiers et favoriser l'orientation ont été développées par les organismes de formation.
  - **La volonté de la Région d'offrir un 1<sup>er</sup> niveau de qualification à toutes et tous** se concrétise également par le réseau des 13 Ecoles de la Deuxième Chance (E2C), qui mènent tout au long de l'année des actions pour faire évoluer les représentations sexuées liées aux métiers : témoignages de femmes occupant des « métiers d'hommes » (bâtiment, industrie...), reportage web TV sur la féminisation des métiers techniques avec l'entreprise Enedis, opération « Girls Day » de découverte par les femmes des métiers de la SNCF, rencontres avec des femmes politiques, des équipes de sport féminines, des associations de défense des droits des femmes, projet mené avec les Clubs FACE pour lutter contre les stéréotypes générés...
  - Appel à projets « **Promotion et valorisation de l'Apprentissage** » : en 2024, de nombreuses actions retenues dans le cadre de l'Appel à projets « Promotion et valorisation de l'apprentissage » mettront l'accent sur l'égalité femmes/hommes dans les métiers et dans la société en général.



## ACTION 6

### METTRE EN PLACE DES MESURES SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DE LA MIXITÉ FILLES-GARÇONS DANS LE PLAN APPRENTISSAGE

#### ► CONTEXTE

En Occitanie, plus de 4 élèves en apprentissage sur 10 sont des filles : l'enjeu est de féminiser les effectifs.

La part des femmes dans les effectifs d'apprentis a progressé de 11.5 points en dix ans. Cette progression est nettement concentrée entre 2019 et 2022 : + 10 points en 3 ans.

En 2023, on dénombre 41% de femmes parmi les élèves en apprentissage (42% en France). Elles entrent généralement plus tard dans l'apprentissage et préparent proportionnellement des diplômes plus élevés que leurs homologues masculins. On observe de fortes disparités selon la spécialité de la formation préparée.

## ➤ ENJEUX

Mettre en œuvre des actions spécifiques en faveur de la mixité filles-garçons dans l'apprentissage, où les jeunes femmes sont encore trop peu nombreuses, et faire de l'apprentissage une voie d'excellence.

## ➤ POLITIQUE RÉGIONALE

Depuis la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », les Régions ont perdu la compétence générale en matière d'apprentissage.

Mais, parallèlement, cette loi est venue renforcer le rôle de la Région en matière d'orientation en lui confiant la mission d'information sur les métiers et les formations, y compris par apprentissage.

Ainsi, dans le cadre de la nouvelle stratégie régionale de l'apprentissage, et en complémentarité avec l'offre régionale en matière d'information sur les métiers, la Région Occitanie poursuit l'accompagnement et le soutien des CFA et OFA (Centres et Organismes de Formation par Apprentissage), dans leurs missions d'information sur l'apprentissage via un Appel à Projets (AAP) « Promotion et valorisation de l'apprentissage ».

## ➤ DES RÉSULTATS POUR L'ÉDITION 2023

La Région Occitanie accompagne les porteurs de projets retenus dans ce cadre, à savoir les CFA et les OFA qui mettent en place des actions :

- De promotion et de valorisation des formations par apprentissage, des métiers et des filières professionnelles accessibles par cette voie de formation (Axe 1),
- D'information et de recrutement de candidats à l'apprentissage (Axe 2),
- De prévention des ruptures de contrats d'apprentissage et de soutien à la citoyenneté des élèves apprenants (Axe 3).

Les enjeux du genre, de l'image des métiers et de l'égalité femmes-hommes sont au centre de l'action des centres de formation d'Occitanie.

## A TITRE D'EXEMPLES :

- **le CFA du Comminges** met en œuvre un module de formation « les enjeux d'aujourd'hui et de demain » pour favoriser la prise de conscience des enjeux sociétaux de l'égalité femmes-hommes ;
- **le CFA de la Chambre de Métiers de l'Hérault** organise une demi-journée de sensibilisation sur la question de l'égalité femmes-hommes dans les métiers ;
- **le Lycée de la Mer Paul Bousquet** sensibilise les apprenti.e.s grâce à la mise en place d'une « charte de l'égalité des sexes et des chances », et déploie une action de communication à l'attention des jeunes filles dans les métiers de la pêche qui permet de lutter contre les stéréotypes dans ce secteur professionnel.

## ACTION 7

### INCITER À L'ENTREPRENEURIAT ET À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS DES FEMMES : FOCUS CULTURE

#### ▲ CONTEXTE

##### Entreprendre au féminin :

- > En Occitanie, les femmes représentent 39% des responsables d'entreprise dans le secteur privé (dirigeantes et dirigeants, salariées et salariés, non salariées et non salariés). Au sein des entreprises individuelles, dont font partie les micro-entreprises, la parité est quasiment atteinte (44%).
- > À la tête des sociétés SARL, SA, SAS, les femmes représentent 1 dirigeant sur 4.
- > Elles représentent 23% des postes de direction et des cadres des grandes entreprises.

(Sources : Baromètre de l'entrepreneuriat 2024 Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique 2024 - Étude sur les femmes aux postes de direction INSEE 2022)

#### ➤ ENJEUX AUTOUR DE LA CREATION D'ACTIVITE

Soutenir la dynamique grandissante des femmes porteuses de projets d'entreprise et créatrices d'activités.

#### ➤ POLITIQUE RÉGIONALE

Afin d'augmenter le taux de féminisation dans la création d'entreprises, la Région intègre les objectifs d'égalité femmes-hommes dans sa politique régionale en faveur de l'entrepreneuriat réaffirmés comme une des priorités du nouveau Schéma Régional en faveur du Développement Économique et Innovation et Internationalisation (SRDEII) voté à l'assemblée plénière de novembre 2022. À ce titre et afin de favoriser l'entrepreneuriat des femmes, la Région finance via les Appels à projets Entrepreneuriat, des opérateurs terrain qui accompagnent les futures dirigeantes pour mener à bien leurs projets de création ou de reprise d'entreprises.

**Accès des créatrices et repreneuses d'entreprise à des parcours d'accompagnement de 4 à 36 mois.** Ces parcours proposent un appui à la qualification du projet de création ou de reprise d'entreprises, à la structuration financière du projet, à des formations, ainsi qu'un suivi au démarrage de l'activité. Ils sont proposés par 150 structures maillant l'intégralité du territoire régional. Elles sont sélectionnées et financées par la Région au titre des Appels à Projets (AAP) Entrepreneuriat.

Ainsi, selon l'analyse des premiers chiffres clés sur la période 2019-2021 des appels à projets, ce sont plus de **26 100 créatrices ou repreneuses qui ont pu bénéficier d'un accompagnement gratuit et de proximité** (soit 41% des 64 000 porteurs de projets de création ou de reprise accompagnés sur cette période).

Ces dernières (73%) ont fait le choix du parcours générique d'accompagnement (étude de la faisabilité globale du projet de création-reprise dont les capacités entrepreneuriales, formations aux métiers de dirigeants et appui sur les 3 premières années d'activité). On peut



noter également la plus forte représentation du public de femmes dirigeantes sur le parcours d'accompagnement proposé par les couveuses et coopératives d'activités économiques (57% contre 23 à 41% sur les autres parcours). Ce programme permet aux créatrices de tester leur activité en situation réelle en sécurisant et en limitant les risques inhérents à l'entrepreneuriat, l'accompagnement est de 24 mois. A l'inverse, elles représentent seulement 23% des porteurs de projets innovants accompagnés par les incubateurs et pépinières d'entreprises sur cette même période.

De même, dans le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire, des objectifs de mixité sont fixés aux structures chargées d'accompagner les porteurs de projets.

## ► DES RÉSULTATS EN 2023

Dans le cadre du PASS Commerces de Proximité, la Région soutient la SCOP Résistance à hauteur de 20 000 €, qui est composée de femmes entrepreneures.

Au titre des Appels à projets Entrepreneuriat 2022-2024, un financement de 407 978 € a été accordé à 5 structures de terrain qui s'adressent plus particulièrement au public des femmes qui créent et développent une activité économique : La Maison de l'Initiative, la coopérative de l'économie sociale et solidaire Egalité, les Premières Occitanie, la Ruche Ecov et les Audacieuses .

> **L'agence AD'OCC pilote le Réso Entreprenez (réseau des acteurs du conseil et du financement en création reprise d'entreprise) et intègre des objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes pour déployer des actions.**

Ainsi, plusieurs actions ont été menées par l'agence AD'OCC en 2023 :

> Lors de l'opération « Entreprenez en Occitanie » organisée du 6 novembre au 6 décembre 2023, l'agence AD'OCC visibilise les femmes dans ses outils de communication. Les visuels utilisés, comme en 2022, mettent en avant un personnage féminin qui souhaite créer ou reprendre une entreprise.

> Durant cette opération, une conférence mixte sur l'entrepreneuriat a été organisée sur 12 départements de la région Occitanie. À cette occasion, les parcours de 29 femmes entrepreneures ont été valorisés grâce à leurs témoignages. On peut également noter que, les Premières Occitanie et Egalité, structures dédiées à l'accompagnement des porteuses de projets, ont participé à « Entreprenez en Haute-Garonne » (88 participants) qui s'est tenu dans le cadre de l'opération Entreprenez en Occitanie pilotée par le Réso Entreprenez.

> De plus, et dans le cadre de sa mission de pilotage des espaces création d'entreprise des salons TAF (Travail, Avenir, Formation), l'agence a co organisé des temps d'échange et favorisé la présence d'acteurs dédiés. L'objectif était de promouvoir les outils et/ou accompagnements à destination des femmes qui souhaitent créer leur activité. On peut donc citer plusieurs actions :

- Conférence le 8 mars 2023 à Albi lors du salon TAF qui a réuni 25 personnes ;
- 2 ateliers les 29 et 30 mars 2023 à Toulouse lors du salon TAF ont réuni 17 personnes ;
- Présence des Premières Occitanie sur les espaces création d'entreprise des salons TAF de Toulouse et de Montpellier (les 15 et 16 mars 2023). La scop Egalité était également présente sur l'édition de Toulouse. Ces 2 partenaires ont co animé les ateliers cités ci-dessus.

## > Soutien aux femmes agricultrices

La Région a adopté en juin 2023 une nouvelle stratégie pour le renouvellement des générations en agriculture. Dans ce cadre, elle s'engage pour inciter l'entrepreneuriat et la création au féminin en agriculture. Seule Région à proposer une modulation spécifique de la Dotation Jeune Agriculteur et Dotation Nouvel Agriculteur pour les cheffes d'exploitation, cette modulation forfaitaire de l'aide ouvre la voie aux initiatives pour encourager l'installation au féminin.

Dans le secteur agricole, le nombre de freins rencontrés au cours de l'installation est en effet plus important pour les femmes que pour les hommes. Ces disparités concernent aussi bien l'accès aux moyens de production, au foncier, aux prêts bancaires, que des contraintes liées à la parentalité. Aussi, la Région Occitanie développe des outils facilitant l'installation des femmes et la féminisation des métiers de l'agriculture. En 2023, dans son plan pour l'installation et la transmission des exploitations, elle lance la création d'un bonus jusqu'à 2 000€ pour l'installation des agricultrices.

Ce bonus est une première en France. Il s'ajoute à la dotation Jeune Agriculteur (DJA) qui peut alors atteindre un montant maximum de 38 000€. Cette aide est également complémentaire à la dotation Nouvel Agriculteur (DNA). De plus, des aménagements pour l'acquisition de compétences suite à un congé maternité ou encore des actions de valorisation des formations aux métiers agricoles sont proposées.



## ▶ CONTEXTE

### Les femmes restent moins visibles dans le secteur culturel :

- > **42 %** de femmes à la tête des établissements publics de la culture.
- > **65%** de femmes à la direction des 41 musées nationaux.
- > **25%** de femmes primées pour le meilleur album composé, écrit ou interprété aux Victoires de la musique 2020-2023.
- > Seuls **3 films de réalisatrices** ont remporté la Palme d'or au Festival de Cannes depuis 1993, dont deux lauréates françaises en 2021 et 2023.
- > Seulement **deux femmes récompensées en tant que réalisatrices aux Césars** en 48 éditions.
- > **57 %** d'auteurs en Région Occitanie pour **43 % d'autrices**.
- > **55%** de femmes au sein des commissions du Centre national du Livre (CNL) 2017-2023.

Source : Ministère de la Culture, Observatoire 2024 de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication.

## ► ENJEUX : FOCUS SUR LA FILIERE CULTURELLE

- Lever les freins de l'accès des femmes aux différents postes ou fonctions de direction dans la filière culturelle.
- Renforcer leur reconnaissance au sein du milieu professionnel et par le public.
- Promouvoir par les œuvres artistiques les valeurs d'égalité.
- Favoriser la visibilité des femmes artistes.

## ► DES RÉSULTATS EN 2023

Dans le cadre de sa stratégie culturelle et patrimoniale 2022-2028, la Région a modifié plusieurs dispositifs de soutien en intégrant des critères d'éga-conditionnalité des aides ayant pour objectifs de rendre visible et de soutenir davantage les femmes et leurs actions.

## À TITRE D'EXEMPLES :

- Dans le domaine du livre, le nombre de candidats au dispositif de bourses d'aide à l'écriture et à la traduction était supérieur à celui des candidates jusqu'en 2022, où la tendance s'inverse. Pour tendre à la parité et lutter contre ce phénomène du plafond de verre, l'agence Occitanie Livre & Lecture prête une attention particulière aux autrices et les incite d'autant plus dans leurs démarches pour déposer des demandes.
- Dans le domaine des arts de la scène les dispositifs d'aide aux acteurs culturels ont intégré des critères en faveur de l'égalité femmes-hommes, mis en œuvre depuis l'année 2023. Sur le dispositif des « Opérateurs structurants » (scènes d'envergure régionales et équipes artistiques structurantes), une comparaison entre les années 2022 et 2023 fait apparaître une évolution positive dans le champ de la diffusion comme dans celui de la création, avec un rééquilibrage en faveur des équipes artistiques dirigées par des femmes que ce soit pour les programmations (+ 11%) ou pour les coproductions (+3%). Les évolutions globales constatées dans le secteur du spectacle vivant ces dernières années sont orientées nettement en faveur de ce rééquilibrage des modalités de production et des choix de programmation. Il est encore trop tôt pour mesurer

spécifiquement la part que les critères d'éga-conditionnalité des dispositifs régionaux d'aide aux opérateurs structurants jouent dans cette évolution pour le spectacle vivant en Occitanie. Une progression tendant vers la parité est toutefois à noter.

- **Concernant la politique du développement des langues et cultures régionales**, la manifestation « Total Festum » intègre désormais dans son règlement un équilibrage femmes-hommes de la programmation artistique et met en œuvre des actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles.
- Dans le cadre de sa programmation culturelle (expositions et événements), le **Centre Régional d'Art Contemporain (CRAC) Occitanie** porte une attention particulière à ce que la diversité de genre soit représentée. En 2023 le CRAC a présenté une grande exposition monographique consacrée à l'artiste Katinka Bock, dans l'ensemble de ses espaces d'exposition, sur une durée de 6 mois.

Par ailleurs, une seconde exposition consacrée à l'écrivain Fernand Deligny a été présentée au CRAC : elle a été conçue par un collectif de commissaires, composé de cinq femmes et deux hommes.

La programmation culturelle, ainsi que les actions du service du public ont été menées par des artistes et intervenantes des deux sexes à parité presque égale.

L'utilisation systématique de l'écriture inclusive pour l'ensemble des documents de médiation et de communication, le site internet et les réseaux sociaux illustre l'attention portée par le CRAC à une visibilité du féminin dans l'écriture, à égalité avec le masculin.

La soirée consacrée à l'écrivaine et militante féministe Monique Wittig (1935 – 2003) a constitué un temps fort dans la programmation.

- Les actions menées par le **Musée Régional d'Art Contemporain (MRAC)** en 2023, ont connu plusieurs temps forts pour mettre à l'honneur des femmes artistes avec :

- l'exposition «Exoskeletonlight» de l'artiste sétoise Naomi Maury, lauréate du prix Occitanie Médicis, première exposition monographique de Naomi Maury dans un musée, l'exposition était accompagnée de la première édition de l'artiste avec un poème de Laura Vasquez.

- l'exposition «Va y'avoir du sport» de l'artiste montpelliéraine Aurélie Piau dans le Cabinet d'arts graphiques du musée. Ce projet inaugure un nouveau projet en partenariat avec le Lycée Marc Bloch à Sérignan. L'artiste a été invitée par le musée à proposer une double exposition dont la première intitulée «Mouiller le maillot» a été présentée à L'Annexe du Mrac au lycée, suite à sa résidence d'un mois au sein de l'établissement scolaire. Un temps durant lequel l'artiste a échangé avec les élèves et les professeurs, a mené des ateliers plastiques et a produit des pièces pour l'exposition.

- l'exposition «Le cercle est le monde» consacrée à l'artiste Anne-Marie Schneider.



## ACTION 8

### AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE SUR LES PROBLÉMATIQUES D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

#### ► CONTEXTE

##### **La situation du territoire en matière d'égalité femmes-hommes :**

Sur cette thématique pourtant majeure, les données sont peu nombreuses, notamment à l'échelle régionale et lorsqu'elles existent au niveau national, elles ne permettent pas d'éclairer la situation présente de manière satisfaisante. Au niveau local, des données existent mais sont difficilement compilables. La Région travaille avec l'INSEE qui a actualisé les données régionales le 11 mars 2024.

#### ► ENJEUX

Connaître la réalité du territoire pour définir les actions qui sont porteuses de changement et tendre vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

#### ► POLITIQUE RÉGIONALE

Tout au long de l'année, la Région mène une veille sur les données existantes en matière d'égalité femmes-hommes sur le territoire d'Occitanie. L'analyse des données consolidées, issues des partenaires et observatoires régionaux, permet d'améliorer la connaissance du territoire sur ce sujet et ainsi d'orienter le choix des actions susceptibles d'être porteuses de changement. À l'initiative de la Région, des études ou enquêtes ponctuelles peuvent venir compléter cette démarche selon les besoins.

#### ► DES RÉSULTATS EN 2023

Les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un travail de sélection visant à caractériser notre territoire Occitanie sur la thématique de l'égalité femmes-hommes. Ils sont issus des enquêtes de l'INSEE (données régionalisées et territorialisées).

Les derniers chiffres disponibles sont les suivants :

- **51,6% de la population régionale sont des femmes au 1<sup>er</sup> janvier 2024** (Source : Insee - Estimations de population au 1<sup>er</sup> janvier 2024).
- Le taux d'emploi des femmes âgées de **15 à 64 ans est de 60,3% en 2020** (contre 58 % en 2013) alors que celui des hommes s'élève à 65,9% (contre 64,6% en 2013)<sup>(2)</sup>. Il a augmenté de 2,3 points entre 2013 et 2020.
- Le **taux d'activité des femmes est plus faible que celui des hommes** (chez les 25 à 54 ans, 87,9% pour les femmes contre 94,0% pour les hommes) en 2020<sup>(3)</sup>. Le taux d'activité pour les femmes a augmenté de 7,5 points par rapport à 1999, et celui des hommes a diminué de 1,1 point sur la même période.
- En équivalent temps plein, **les femmes gagnent 15% moins que les hommes en 2021**<sup>(4)</sup>. L'écart s'est réduit sur un an puisqu'il était de 16% en 2020.

- **La part de cadres dirigeants dans le privé est moins importante chez les femmes** (25,1% contre 74,9% pour les hommes) en 2021 (source : INSEE, déclarations annuelles de données sociales et déclarations sociales nominatives – Edition 2024 du Tableau du développement durable, ODD5)
- La part des effectifs salariés en temps partiel est plus importante chez les femmes (26,2% contre 6,8% pour les hommes en 2020). **Sur 20 ans, le temps partiel des femmes a diminué de 11 points** : en 1999, 37,2% d'entre elles étaient dans cette situation(4).
- L'écart entre la proportion de **femmes et d'hommes dans les conseils municipaux est de -16,8 points de % en 2021**, cet écart est de -59,8 points de % en ce qui concerne les Maires<sup>(5)</sup>.



(1) : INSEE, recensement de la population 2020 exploitations principales (derniers résultats du RP disponibles)

(2) : INSEE, recensement de la population 2020, exploitations complémentaires (derniers résultats du RP disponibles)

(4) : Source : Insee, base Tous salariés 2021 au lieu de travail)

(5) : Source : RNE – Répertoire National des Elus, décembre 2023, Ministère de l'Intérieur)

## ACTION 9

### ÉLABORER UNE CHARTE DES BONS COMPORTEMENTS POUR UNE PRÉVENTION DU SEXISME DANS LES TRANSPORTS FERRÉS, ROUTIERS ET SCOLAIRES

#### ▲ CONTEXTE

##### Les violences sexistes et sexuelles dans les transports<sup>(1)</sup> :

- > 76% des victimes d'agression sexuelle dans les transports sont des femmes.
- > Pour deux tiers d'entre elles, le caractère sexuel de l'agression se manifeste par un contact physique avec l'agresseur (par exemple, des baisers ou des caresses commis sans le consentement).
- > Les jeunes femmes sont plus exposées à ce type d'agression.
- > 4% des voyageuses diminuent leur usage du transport collectif suite à un ressenti d'insécurité.

#### ➤ ENJEUX

Agir pour sensibiliser et prévenir les violences sexistes et sexuelles dans les transports régionaux, compétence majeure de la Région.

#### ➤ POLITIQUE RÉGIONALE

La Région, autorité organisatrice des mobilités et du transport ferroviaire régional a inscrit le principe de prévention du sexism dans la Convention Région/SNCF 2018-2025. Ainsi, la Région et la SNCF se sont engagées à mettre en œuvre **une charte des comportements respectueux pour la prévention des violences sexistes et sexuelles faites aux femmes dans les trains régionaux d'Occitanie**. Aucune entrave limitant leur déplacement et contrôlant ainsi leur place dans l'espace public ne devrait être faite aux femmes lors de leurs voyages en trains régionaux. En conséquence, cette charte a pour objectif de favoriser le développement de bonnes pratiques du voyageur ensemble pour le respect de la liberté et de la dignité des usagères des trains liO, des conductrices des trains, des agentes d'accompagnement et du personnel féminin dans les gares ferroviaires. Elle sensibilise sur les règles du savoir-vivre ainsi que sur les comportements inacceptables pouvant être sanctionnés par le droit pénal.

#### ➤ DES RÉSULTATS EN 2023

La Convention de service public ferroviaire régional de transport de voyageurs liO Train 2023 – 2032 signée le 31 mars 2023 a acté dans son article 2 intitulé « Définitions » la définition des actes sexistes et sexuels et a pris en compte dans l'article 32 intitulé « Prévention et sûreté » l'établissement d'indicateurs de suivi des actes sexistes et sexuels.

La charte des comportements respectueux pour une prévention du sexism à bord des trains liO a été intégrée dans l'annexe 14 « Lutte anti-fraude et sûreté » de la Convention.

(1) Source : Bilan des atteintes sexistes dans les transports 2022, Ministère des Transports



© Sébastien Pouchard

## ► LES PERSPECTIVES POUR 2024

Le suivi du reporting des actes sexistes et sexuels à bord des trains liO et en gare transmis par SNCF Voyageurs Occitanie et l'évolution des mesures de prévention.



## ACTION 10

ORGANISER CHAQUE ANNÉE UN ÉVÉNEMENT EXTERNE  
ET DES ACTIONS DE SENSIBILISATION EN INTERNE  
À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES DROITS DES FEMMES, LE 8 MARS

### ► CONTEXTE

#### Des inégalités femmes-hommes persistantes :

- > Seuls 23 pays dans le monde sont dirigés par une femme.
- > Parmi les effectifs salariés du secteur privé les mieux rémunérés en 2021 : 21.9% sont des femmes et 78.1% sont des hommes<sup>(2)</sup>.
- > En 2022, les femmes représentent 32.4% des licences sportives et les hommes représentent 67.6% tous sports confondus<sup>(3)</sup>.

### ► ENJEUX

Rendre visibles les inégalités et toutes les actions en faveur de la promotion de l'égalité femmes-hommes en saisissant des occasions communicantes à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

### ► POLITIQUE RÉGIONALE

La Région organise chaque année des événements spécifiques à l'occasion du 8 mars. Chacun de ces événements est l'occasion de promouvoir les acteurs et les actrices qui font progresser l'égalité : artistes, entreprises, clubs de sport, associations etc. Chaque année, une thématique particulière est abordée, en cohérence avec les priorités de la Région ou l'actualité, et toujours en lien avec les partenaires concernés par la thématique retenue. Des actions de sensibilisation du personnel des services généraux, mais également auprès du personnel des ports et des lycées doivent aussi être déployées à cette occasion.

### ► DES RÉSULTATS EN 2023

À l'occasion du 8 mars, la Région Occitanie multiplie chaque année les actions de sensibilisation sur tous les fronts et tous les terrains en organisant le Mois de l'Egalité en Occitanie.

Avec les partenaires régionaux, les Maisons de Ma Région, les Maisons de l'Orientation et la Maison des Sports de Montpellier, plus de 40 événements gratuits et participatifs ont été organisés : expositions, projections de films, lectures de femmes écrivaines, vidéos clips, café débat, sur des thèmes variés : découverte des métiers, soutien et encouragement à la création d'entreprises par des femmes, prévention des violences faites aux femmes, table ronde sur l'égalité femmes-hommes dans le sport, etc.

(1) Source : ONU femmes, 2023. Détails page 93

(2) Source : INSEE « les salaires dans le secteur privé en 2020 », publication avril 2022 Chiffres INSEE

(3) Source : INJEP Medes recensements des licences et clubs sportifs rattachés aux fédérations sportives agréées par le Ministère en charge des Sports, calculs INSEE 2022



© Nanda Gonzalez

Le 8 mars 2023, la Région a organisé à Toulouse une journée de sensibilisation à destination des jeunes, de la génèse des violences patriarcales aux préconisations pour un avenir sécurisant pour les femmes.

**La matinée fut consacrée à une pièce de théâtre intitulée « Pied de biche » suivie d'échanges avec des représentantes et des représentants des forces de l'ordre (Police et Gendarmerie) au cours duquel une dizaine d'expertes et d'experts ont témoigné. Proposée par la Compagnie Sonner dans les roches, qui aborde *le vécu des victimes, les traumatismes, le besoin d'écoute, d'accompagnement, de soin, de protection etc ...*. S'en sont suivis des échanges de qualité entre les représentantes et représentants des forces de l'ordre et les jeunes très impliqués.**

**L'après-midi, fut organisé dans l'hémicycle, pour la première fois, un procès fictif des violences sexistes et sexuelles, avec la compagnie Maison Théâtre, qui a été l'occasion pour plusieurs partenaires de la Région spécialisés sur ces sujets, de faire entendre aux jeunes, à la fois la voix de la personne victime et de la personne auteure des violences, la défense de chacune et les expertes et experts appelés à la barre. Une dizaine de jeunes a été tirée au sort pour composer les jurés qui ont eu à délibérer à huis clos en fin de procès, autre moment fort de la journée.**

Plus de 400 personnes ont participé à cette journée dont 167 jeunes : 117 élèves de lycées, 42 étudiants et étudiantes de l'ERASME, Institut du Travail Social, 30 élèves de l'Ecole Régionale de la 2<sup>ème</sup> Chance, et de nombreux partenaires. Ce temps fort a été retransmis en streaming dans les MMR et des centaines d'agent.es de la Région ont également pu suivre, de leur poste de travail, ce temps fort autour des violences. **N'acceptons plus l'inacceptable :** était le message fort de cette journée.

Une seconde édition de ce procès fictif s'est tenue le 25 novembre 2023 à Montpellier. Parmi les participants à cette journée furent présents 100 lycéennes et lycéens. Au terme de ces journées, les jeunes se sont exprimés très positivement sur le dispositif proposé. Il leur a permis d'aller plus loin dans leur compréhension du poids du patriarcat dans notre société, de



mieux cerner et de trouver des ressources pour aider ou ne pas rester isolé.

En interne, la Région Occitanie a organisé des sensibilisations à destination les agentes et les agents :

- Information Intranet sur les outils et ressources sur l'égalité des genres : mémo des bonnes pratiques en matière de communication égalitaire, violentomètre, rapport Egalité.
- Communication sur les initiatives événementielles organisées par la Région (Semaine de l'égalité en mars ; « Procès fictif » en novembre, diffusé en interne (streaming)).
- Distribution à tous les agents d'une réglette rappelant les bonnes pratiques en matière de communication égalitaire.

## ➤ PERSPECTIVES 2024

Une mission Europe Inspire est organisée avec une délégation de la Région à Bilbao pour rencontrer le gouvernement Basque et ses partenaires sur le sujet des violences sexistes et sexuelles.



Nadia Bakiri, Conseillère Régionale Déléguée à l'égalité femmes hommes et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

## ACTION 11

### PROMOUVOIR LA PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LA COMMUNICATION INTERNE, EXTERNE ET PAR LES PARTENAIRES RÉGIONAUX

#### ▲ CONTEXTE

##### Les stéréotypes dans la communication<sup>(1)</sup>:

Dans toutes les formes de communication, il existe une différence de traitement entre les femmes et les hommes souvent au désavantage des femmes, car l'usage du langage, l'usage de visuels, ne sont pas neutres.

Ainsi lorsque la communication véhicule des représentations biaisées et inégalitaires, cela a pour conséquence l'invisibilité des femmes et l'assignation des femmes et des hommes à des rôles sociaux stéréotypés.

#### ➤ ENJEUX

Les pouvoirs publics se doivent d'être exemplaires et la communication publique doit veiller à s'adresser et intégrer les femmes et les hommes, pour que chaque habitante et habitant du territoire soient représentés et s'identifient dans les messages véhiculés.

#### ➤ POLITIQUE RÉGIONALE

Pour que l'égalité entre les femmes et les hommes fasse progressivement partie de la culture commune de la collectivité, la Région est attentive à l'usage d'une communication égalitaire en interne. Les services déploient des actions de sensibilisation à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes et du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

#### ➤ DES RÉSULTATS EN 2023

Afin de sensibiliser le personnel régional à la dimension Égalité des genres, le service de la communication interne a déployé les actions suivantes :

- Relais des opérations de communication externe sur l'Intranet régional : initiatives lors de la journée du 8 mars dont l'exposition « Femmes, vie, liberté » ;
- Intégration des règles de communication égalitaire sur les supports de communication interne : utilisation de termes neutres ou doublage du masculin et du féminin, représentation des genres équilibrée, et priorités aux mots épicènes ;
- Actualisations régulières de la rubrique Égalité sur l'Intranet.

##### ➤ La communication externe en faveur de l'égalité

■ La Région communique régulièrement sur l'égalité femmes hommes sur les **réseaux sociaux région Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn** :

- Elle valorise le mois de l'égalité sur les réseaux sociaux et les événements régionaux organisés à l'occasion du **8 mars et du 25 novembre** ;



- Elle féminise les actus et les posts sur des thématiques où les femmes ne sont pas mises en valeur,
- Elle diffuse, tous les trimestres, des portraits de femmes entrepreneuses et « inspirantes » sur les réseaux sociaux (*notamment LinkedIn dans le cadre d'un partenariat média*) ;
- Elle valorise des portraits et des témoignages de femmes dans les actualités du site laregion.fr dans le secteur du numérique (cf. <https://www.laregion.fr/L-Ecole-regionale-du-numerique-developpe-les-reussites>), du Fabriqué en Occitanie (cf. <https://www.laregion.fr/Fabrique-en-Occitanie-met-en-lumiere-les-savoir-faire-d-ici>) ou du sport (cf.<https://www.laregion.fr/Marion-Rousse-notre-course-est-une-caisse-de-resonance-pour-le-cyclisme-feminin>) .
- Elle met en avant des femmes dans les illustrations des actualités web et des relais sur les réseaux sociaux, en particulier quand il s'agit de thématiques où les femmes ne sont pas mises en avant (telles que l'agriculture, le numérique, ou le sport...).

## ■ Relation presse

La Région Occitanie a également valorisé plusieurs actualités et actions auprès de la presse régionale comme nationale, parmi lesquelles :

- **à l'occasion du 8 mars 2023** : un communiqué de presse commun avec la Préfecture de région et le Rectorat, concernant la signature de la convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif en Occitanie ;
- **en mars 2023** : invitation presse et diffusion d'un communiqué de presse à l'issue de la projection du film « Simone, le voyage du siècle » en présence de lycées toulousains ;
- **en avril 2023** : communiqué de presse annonçant le passage du Tour de France féminin en Occitanie et le partenariat avec la Région ;
- **en octobre 2023** : invitation presse pour participer à une visite sur le tournage du film « Olympe, une femme dans la révolution » qui avait lieu à Toulouse ;
- **en novembre 2023** : invitation presse et communiqué de presse à l'issue du procès fictif organisé à l'Hôtel de Région de Montpellier ;
- **en novembre 2023** : diffusion d'un communiqué de presse après l'adoption, par l'Assemblée plénière de la Région, de la résolution « Safe place 4 women »...

## ■ Communication Journal de ma Région

Une vigilance sur les stéréotypes de genre véhiculés via les photos et les témoins interviewés est exercée au moment de la conception du Journal de ma Région. Un attention est également portée lors de la rédaction du journal (utilisation de termes neutres du type « les élèves » plutôt que lycéens.ennes).

En 2023, plusieurs articles emblématiques en faveur de l'égalité femmes-hommes sont publiés dans le journal de la Région, à titre d'exemples :

- un article sur une association qui organise des visites féministes de la ville de Toulouse est paru dans le numéro 34 (ainsi qu'un supplément « lutte contre le racisme » comprenant un encadré sur l'action de la Région pour lutter contre les inégalités de genre).
- le portrait de dernière de couverture du numéro 35 est consacré à Marion Rousse en tant que directrice du Tour de France féminin ;
- un dossier spécial coupe du monde de rugby comportant des photos de rugby féminin ainsi qu'un portrait en dernière de couverture de l'autrice d'un livre sur Samuel Paty sont publiés dans le numéro 36 ;
- le dossier sur l'hydrogène dans le numéro 37 met en valeur une femme cheffe d'entreprise, Florence Lambert, experte dans ce domaine.

## ACTION 12

### PILOTER EN TRANSVERSALITÉ LA POLITIQUE RÉGIONALE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

#### ▲ CONTEXTE

##### L'importance de porter l'égalité femmes-hommes politiquement :

En 2018, le Haut Conseil à l'Égalité (HCE) a publié une étude concernant la réalisation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes par les collectivités concernées par la loi. Les résultats montrent que les collectivités qui réussissent sont celles où il existe au moins un membre du personnel chargé de ces questions et une élue ou un élu en charge de l'égalité. C'est le cas en Région Occitanie avec une élue qui est conseillère régionale déléguée à l'Égalité femmes-hommes et à la Lutte contre les violences faites aux femmes et une chargée de mission dédiée ainsi qu'une gestionnaire.

#### ➤ ENJEUX

Favoriser les échanges en transversalité au sein de l'administration et entre élues et élus sur le sujet de l'égalité femmes-hommes, en associant ponctuellement les partenaires externes régionaux. La Région souhaite augmenter le rayonnement politique des actions menées sur l'égalité femmes-hommes.

#### ➤ POLITIQUE RÉGIONALE

Dès 2017, la Région Occitanie a adopté son plan d'actions en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Composé de 15 actions transversales, il engage la collectivité pour mener des politiques pro actives volontaristes et intégrer l'égalité femmes-hommes dans son fonctionnement interne.

Avec le Pacte vert, a été pointé l'enjeu incontournable pour la Région de demain de proposer des projets, des idées, dont chaque habitant et habitante du territoire pourra s'emparer, pour l'égalité de tous et toutes, quel que soit son lieu d'habitation, son genre, son âge, son degré d'autonomie ou son handicap, dans le respect des différences, pour l'égalité, pour réduire durablement les inégalités sociales, pour lutter contre les déterminismes sociaux et déployer un projet sociétal inclusif.

#### « NE LAISSER PERSONNE AU BORD DU CHEMIN » : AMELIORER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR LES PUBLICS PRIORITAIRES

La Région est engagée de longue date en faveur d'un logement social de qualité, partout et pour tous et toutes aux côtés de l'Etat et des collectivités compétentes. Dans le cadre du Pacte vert et solidaire et du Plan Habitat Durable (dont l'acte 1 a été adopté le 14 décembre 2023), elle a réaffirmé et renforcé sa présence aux côtés des communes et intercommunalités qui agissent concrètement pour une offre nouvelle en logements à vocation sociale, au plus près des besoins des habitantes et habitants, en faisant évoluer le dispositif régional de soutien au logement communal et intercommunal à vocation sociale.



Ce dispositif renforcé vise à venir en soutien aux communes :

- qui ne veulent laisser personne au bord du chemin
- qui agissent pour l'amélioration de la qualité de vie des habitantes et habitants, et en particulier les personnes les plus précaires et/ou fragilisées
- qui souhaitent répondre aux aspirations sociétales de venir vivre dans des petites villes ou villages, dont les territoires de montagne.

Afin de mieux répondre aux besoins des publics prioritaires, précaires et fragilisés : personnes mal logées ou rencontrant des difficultés particulières de logement, personnes en situation de handicap, victimes ou auteurs de violences (pour éloigner ces derniers), jeunes décohabitants, en formation professionnelle qualifiante, etc., le dispositif est ouvert aux Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale (CCAS/CIAS) d'Occitanie.

Enfin, pour favoriser l'offre de logements avec des baux de courte durée pour améliorer l'accès à des personnes en situation d'urgence et à des publics spécifiques, familles monoparentales, les communes sont incitées à développer leur partenariat avec des organismes pratiquant l'intermédiation locative telles que les Agences Immobilières à Vocation Sociale (AIVS) ou des associations agréées par la Préfecture.

Ce nouvel axe politique est notamment le fruit d'un travail transversal pertinent croisant les enjeux en matière de logement social et les enjeux d'une action régionale plus efficiente en direction des femmes en situation de précarité.



## ACTION 13

### METTRE EN ŒUVRE EN INTERNE UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU SEIN DES SERVICES

#### ▲ CONTEXTE

##### L'égalité femmes-hommes qui traverse toutes les politiques publiques :

La promotion de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes doit être recherchée en activant tous les leviers, notamment l'action publique. Il s'agit de vérifier que toute nouvelle politique publique contribue effectivement à améliorer l'égalité entre les sexes ou, tout au moins, à ne pas la détériorer.

#### ➤ ENJEUX

Intégrer une perspective d'égalité lors de l'élaboration, de l'application et de l'évaluation des politiques publiques, des programmes et des projets.

#### ➤ POLITIQUE RÉGIONALE

La stratégie RH horizon 2029 établie au travers des lignes directrices de gestion pour cette période intègre dans ses objectifs l'égalité professionnelle.

La consolidation de politiques RH éthiques et inclusives développe notamment un axe visant à garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes à travers la mise en œuvre d'actions telles que la formation professionnelle, la lutte contre les violences, le harcèlement et les discriminations ou comportements sexistes et la prévention de toutes formes de discrimination à l'embauche ou dans l'emploi.

#### ➤ DES RÉSULTATS EN 2023

La collectivité a poursuivi en 2023 sa démarche d'intégrer l'égalité femmes-hommes dans les politiques régionales.

Son axe de formation dédié à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes engagé en 2021, en partenariat avec le CNFPT, se poursuit. Deux niveaux de formation sont proposés :

- **Conférence de sensibilisation (niveau 1)** sur les thèmes de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail
- **44 personnes formées**. Les choix d'illustrations sont faits en ayant à l'esprit la volonté de ne pas renforcer les inégalités entre les femmes et les hommes et les stéréotypes genrés.

## ➤ PERSPECTIVES 2024

En outre, un plan de formation obligatoire va être mis en place pour tous les membres de la cellule de signalement de la collectivité dont la mission est de recueillir et instruire tous les signalements faits par les agents de la collectivité susceptibles de constituer des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes. La cellule de signalement propose des mesures à l'administration afin de rétablir le bon fonctionnement du service, protéger les agents et prendre en charge leur situation ainsi que, le cas échéant, sanctionner les personnes ayant commis des fautes professionnelles ou engager des poursuites pour les infractions ou délits que celles-ci pourraient constituer.

Les objectifs de cette formation seront de périmétriser le cadre juridique du dispositif et l'adapter aux spécificités de la collectivité d'une part et, d'autre part de permettre à ses membres d'acquérir ou améliorer leurs compétences dans les domaines de l'écoute des victimes et leur accompagnement.



## ACTION 14

### ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN INTERNE D'ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

#### ► CONTEXTE

**La fonction publique territoriale n'échappe pas aux constats d'inégalités en défaveur des femmes<sup>(1)</sup> :**

La fonction publique est composée à 63% de femmes et représente 20% de l'emploi en France. C'est d'autant plus vrai dans le secteur des soins (78% de femmes), mais ça l'est également dans la fonction publique territoriale (61%) et la fonction publique d'Etat (57%). Si l'égalité de droits est garantie entre les agentes et les agents de par leur statut, des déséquilibres existent et persistent entre les femmes et les hommes, notamment dans leur parcours professionnel.

*Source : Egalité femmes hommes : la fonction publique réaffirme ses engagements - Le portail de la fonction publique – Actualité publiée le 08 mars 2023 mise à jour le 27 mars 2024*

#### ► ENJEUX

Agir, en tant qu'employeur, sur l'environnement professionnel des agentes et des agents pour faire évoluer des sujets sensibles en matière d'égalité femmes-hommes dans l'administration régionale.

#### ► POLITIQUE RÉGIONALE

La Région Occitanie met en place un plan d'actions en interne pour favoriser l'égalité professionnelle.



Garantir et favoriser l'égal accès aux emplois



Corriger les déséquilibres et assurer un égal accès à l'ensemble des fonctions de la collectivité



Veiller à assurer l'équilibre dans la promotion sociale



Favoriser l'articulation vie familiale et professionnelle



Prévenir et traiter les écarts de rémunération femmes-hommes



Prévenir et traiter les atteintes sexuelles et sexistes

## ➤ DES RÉSULTATS EN 2023

Extension du télétravail avec 1976 agents et agentes dont 1481 femmes (75%) dont 338 managers et aménagement du règlement du travail pour favoriser sa mise en œuvre (dont les responsables École Régionale de Maintenance, ERM Contremaître, Maisons de Région, Maisons d'Orientation et responsables unités, directeurs de mission et responsables de mission.)

L'organisation des services et des agents semble stabilisée en ce qui concerne le télétravail et les perspectives sont désormais à définir concernant l'équilibre entre vie privée et professionnelle et la qualité de vie au travail.

En complément du dispositif de crèche existant au sein des locaux de l'Hôtel de Région de Toulouse, la Collectivité avait procédé en 2019 à l'acquisition de places de crèche permettant d'offrir un service aux agents situés sur le pôle géographique de Montpellier qui ont pu en bénéficier. Dans le cadre du renouvellement de ce marché, afin de répondre aux besoins exprimés, la Région a augmenté de 3 places ce dispositif sur deux crèches différentes, permettant ainsi aux agentes et agents qui le souhaiteraient d'avoir un nouveau choix de lieu suivant leurs contraintes personnelles.

La cellule de signalement d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement ou agissements sexistes, a traité 34 saisines en interne.

## ➤ DES PERSPECTIVES POUR 2024

Fruit des échanges avec les organisations syndicales dans le cadre d'un groupe de travail, le règlement du télétravail est amendé pour assouplir et faciliter l'accès à cette modalité d'exercices des fonctions.

Dans le cadre de la dotation au titre du fonds en faveur de l'égalité professionnelle, une révision du plan d'action « Égalité femmes-hommes » est engagée dans le cadre d'un accompagnement par la société EGAE. Le groupe EGAE déploie une méthodologie innovante et participative pour accompagner les collectivités dans une dynamique favorable au changement des pratiques et des comportements vers l'égalité.

La collectivité ne met en place, par principe, aucune action ou mesure « genrée » qui pourrait constituer une forme de discrimination positive à la faveur de l'un des deux sexes. Toutefois les particularités liées au genre sont l'objet, lorsque cela est justifié, d'aménagements particuliers, comme par exemple l'ouverture dans les principaux sites de salles dédiées à l'allaitement.

## ACTION 15

### UTILISER LE LEVIER DE LA COMMANDE PUBLIQUE

#### ▲ CONTEXTE

**Rappeler aux prestataires, lors de chaque commande publique, leurs obligations en matière de respect de l'égalité femmes-hommes :**

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2014, les dispositions de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes relatives à la commande publique sont applicables. Cette loi a une incidence non négligeable sur la passation des marchés publics, précisément au stade de l'analyse des candidatures, puisqu'elle prévoit trois cas d'interdiction de soumissionner. Les deux premières hypothèses concernent les candidatures qui, depuis moins de cinq ans, auraient fait l'objet d'une condamnation pour discrimination sexuelle ou pour méconnaissance des dispositions visant à instaurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la directive européenne Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) fixe de nouvelles normes et obligations de reporting extra-financier. Elle concerne les grandes entreprises et les PME cotées en bourse.

L'objectif de cette directive est d'encourager le développement durable des entreprises et d'identifier celles qui sont disciplinées en la matière.

Les entreprises ciblées doivent fournir notamment des éléments concernant des facteurs sociaux : **égalité des chances**, conditions de travail et respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales... ;

#### ➤ ENJEUX

En tant qu'acheteur public, la Région s'engage à utiliser des moyens incitatifs afin de promouvoir l'égalité femmes hommes dans ses marchés publics.

#### ➤ POLITIQUE RÉGIONALE

La Politique Achat Occitanie 2023-2028, adoptée le 15 décembre 2022, qui consacre un chantier à cette question prioritaire (axe 2 – Chantier 9), constitue un outil pertinent de promotion et de mise en œuvre d'actions concrètes.

Le volume d'achat de la Région Occitanie représente un vecteur puissant d'impact social positif afin de construire une Région plus inclusive et plus solidaire.

La mise en œuvre d'actions de promotion de l'égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations constitue un objectif qui se traduit par des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement tant pour les acheteurs de la Région que pour les opérateurs économiques du territoire.

La Région rappelle ainsi dans tous les marchés publics les obligations réglementaires en la matière. Elle a renforcé son action volontariste en adoptant la Charte fournisseur pour l'achat durable en Occitanie qui vise à rappeler aux prestataires leurs obligations en matière de respect de l'égalité femmes-hommes dans l'exécution des marchés, notamment en s'opposant à toute forme de discrimination, liée au sexe et à l'état de grossesse.

En outre, les clauses sociales dans les marchés publics de la Région constituent un levier significatif afin que les femmes éloignées de l'emploi puissent accéder à ce dernier dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle.

Enfin, les clauses et critères d'attribution relatifs à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans les marchés publics permettent de favoriser les conditions de travail et/ou l'emploi des femmes au sein des entreprises attributaires. Ainsi, des critères de sélection objectifs et mesurables, en lien avec l'objet du marché concerné, tels que la répartition des niveaux de postes par sexe, les étapes et règles de recrutement, les règles d'attribution des promotions, sont en mesure d'être exigés dans les consultations.

## ► DES RÉSULTATS EN 2023

En 2023, grâce au levier que constituent les clauses sociales, ce sont 57 femmes qui ont travaillé au titre de la clause sociale, soit 14% du nombre de personnes.

Ce sont environ 20 000 heures qui ont été consacrées à l'insertion des femmes, dont 789 heures au titre de la formation. Cela représente 19,3% des heures d'insertion valorisées.

L'impact score a été demandé sur certains marchés. L'impact score est un outil d'auto-évaluation des entreprises en matière sociale et environnementale. Il comporte des indicateurs relatifs aux politiques menées par l'entreprise en matière d'égalité femmes-hommes. L'incitation à s'auto-évaluer avec cet outil a été introduite dans la charte fournisseur pour l'achat durable en Occitanie, qui est annexée à chaque marché.

De plus, des marchés, de plus en plus nombreux, ont intégré la promotion de l'égalité femmes-hommes comme critères de sélection des offres (terce maintenance applicative, coaching, marché multi-technique/multi-service, prévention des risques liés aux activités sédentaires...).

Des actions de sensibilisation de la politique achat, et notamment sur les attentes de la Région en matière de RSE et de promotion de l'égalité femmes-hommes ont été réalisées au cours de l'année.

En 2023, 3 rencontres ont été organisées avec des fédérations professionnelles, (BTP, propreté et économie sociale et solidaire) regroupant de nombreuses entreprises de ces secteurs.

## ► DES PERSPECTIVES POUR 2024

La montée en puissance des dispositions de la politique achat de la Région et le plan d'actions qui en découle permettront une meilleure prise en compte de l'égalité professionnelle femmes-hommes. Les indicateurs de suivi contribueront à l'évaluation et à l'amélioration des politiques régionales en matière d'achats socialement responsables, respectueux des droits des femmes et luttant contre toute forme de discrimination.

Le développement des clauses sociales dans les marchés de services de la Région permet d'influer sur l'accès à l'emploi d'un plus grand nombre de femmes, qui ont à ce jour plus de difficultés à travailler dans ce secteur, ainsi que dans celui du Bâtiment et des Travaux Publics.

En outre, des labels qui intègrent des critères égalité femmes-hommes (absence de discrimination à l'embauche, parité femmes-hommes dans les responsabilités, privilégier l'emploi des personnes défavorisées dont les femmes font partie), tels que le label Fairtrade/ Max Havelaar, le WFTO (World Fair Trade Organization), ou le Fair for life... pourraient être exigés dans des marchés spécifiques (marchés alimentaires par exemple), sur la base d'un sourcing fournisseurs en amont des procédures.

Une expérimentation tendant à inscrire en tant que condition d'exécution, l'obligation pour les salariés affectés à la réalisation de la prestation de suivre une sensibilisation relative à la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail, ou aux enjeux de l'égalité professionnelle, est envisagée durant l'année 2024.

La mise en œuvre de plan de progrès intégrant l'égalité femmes-hommes, sur la durée de certains marchés est également à l'étude.

## RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE

### ▲ CONTEXTE

**Instauré par la loi Sauvadet, le Rapport de Situation Comparée est un bilan annuel statistique et qualitatif sur la situation interne en matière d'égalité femmes-hommes.**

Son élaboration a trois objectifs :

1. Mesurer : bilan social statistique dédié à l'égalité professionnelle femmes-hommes ;
2. Analyser : les chiffres récoltés ;
3. Agir : accompagné d'un plan d'actions répondant au diagnostic qu'il présente.

La Région Occitanie a toujours privilégié une politique garantissant l'égalité de traitement entre tous ses agents et agentes. Les données présentées ci dessous concernent les effectifs rémunérés au 31 décembre 2022.

### ➤ TAUX DE FÉMINISATION

Au 31 décembre 2023, le taux de féminisation s'élevait à 58,86%. Ce taux prend en compte l'ensemble du personnel, titulaire et contractuel sur les emplois permanents et non permanents.

Il est à rapprocher du taux de féminisation au sein de la Fonction Publique Territoriale qui s'élève à 61% et à 58,5% spécifiquement au sein des Régions(1).

Pour mémoire, en Occitanie, la population est composée de 51,65% de femmes et de 48,35% d'hommes.

La Région Occitanie affiche donc un taux de féminisation conforme à sa catégorie de collectivité et supérieur au rapport démographique de sa population.

### ➤ ÂGE MOYEN

L'âge moyen des femmes titulaires est de 50,98 ans (pour 50,57 ans pour les hommes).

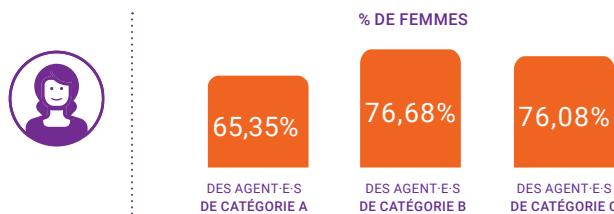
## > RÉPARTITION DES EFFECTIFS (TITULAIRES) :

### 1. Par population

Pour affiner ce taux de féminisation, il peut être réparti entre les deux grandes populations qui constituent l'effectif.

#### > Les agentes et agents des services généraux dont les agentes et agents des ports

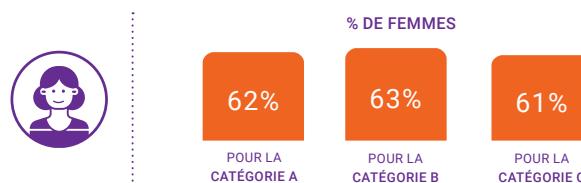
Les femmes représentent 71,64% de l'effectif total. Les femmes titulaires représentent :



#### > Les agentes et agents régionaux des lycées :

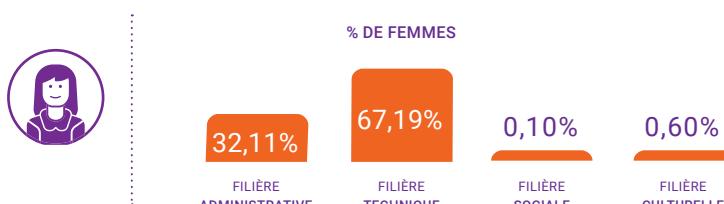
Les personnels régionaux des lycées sont marqués par une quasi parité femmes-hommes avec 52,63% de femmes au sein de l'effectif global. Concernant la catégorie C, 53,14% de son effectif total est féminin.

Par comparaison aux données nationales(1), la répartition des femmes par catégorie hiérarchique au sein de la FPT est la suivante :



### 2. Par filière

Au sein du siège et des lycées, et en considérant les différentes filières, la répartition de l'ensemble des femmes titulaires est la suivante :



L'effectif masculin est lui concentré au sein de la filière technique avec 91,11% de son effectif, toutes populations confondues (siège dont ports et lycées).



### > Les effectifs contractuels

Le nombre d'agentes contractuelles permanentes est de 592 pour 347 contractuels masculins, soit 63,15%. On retrouve cette répartition au sein des effectifs des services généraux dont ceux travaillant dans les ports (63,04%) et au sein des effectifs des lycées (63,05%).

### > L'égalité salariale

Dans la fonction publique, le statut de fonctionnaire garantit l'égalité de traitement des agentes et agents. Néanmoins, il existe des différences de traitement tout au long de la carrière.

Le rapport du Centre Hubertine Auclert « Égalité professionnelle » explique ces inégalités par 3 facteurs<sup>(1)</sup> :

- un moindre accès des femmes aux postes de responsabilité ;
- des écarts de rémunération qui s'accentuent avec l'âge en raison d'une mixité insuffisante, une plus grande précarité et un moindre accès aux postes de responsabilité ;
- des violences sexistes et sexuelles au travail qui existent aussi dans la fonction publique.

Ces différences sont à relativiser dans la mesure où la structure des effectifs n'est pas identique. En effet, nous avons pu constater que les femmes titulaires se trouvent majoritairement en catégorie C qui connaît la moyenne de rémunération la plus faible.

Il faut également souligner que les écarts apparaissent sur le montant du traitement et non pas du régime indemnitaire. En effet, le montant des primes est fixé, au sein de la collectivité, par référence à une échelle fonctionnelle, sans prise en compte du sexe.

Au sein de la collectivité, l'écart de salaire (traitement seul) entre les femmes et les hommes titulaires était de 3,45% en 2023.

### > Le temps partiel et le congé parental

Sur l'ensemble des femmes titulaires, 10,53% d'entre elles exercent leurs fonctions à temps partiel. Concernant l'effectif masculin, cela représente 4,06% d'entre eux. Le temps partiel est demandé majoritairement par les femmes de catégorie C (puis A puis B).

Le congé parental est sollicité presque exclusivement par les femmes (18 agentes placées en congés parental en 2023).

### > Le congé paternité

36 agents masculins ont sollicité un congé de paternité au cours de l'année 2023 (sur 45 agents masculins ayant eu un enfant au cours de la même année. Les 9 agents n'ayant pas sollicité leur congé appartenaient tous à la catégorie C.)

(1) Source : Réaliser un plan d'action - guide pratique (version mise à jour septembre 2020 : centre-hubertine-auclert.fr/outil/egalite-professionnelle-realiser-un-plan-d-action-guide-pratique).

### > La conciliation vie privée et professionnelle

En tant qu'employeur, la collectivité souhaite offrir à ses personnels la possibilité de concilier au mieux leur vie privée et professionnelle. Cela suppose une politique volontariste dans laquelle la collectivité régionale s'est résolument engagée. À ce titre, la Région Occitanie dispose d'une crèche, à destination de ses personnels affectés à Toulouse et sa périphérie, accueillie au sein même des locaux de l'Hôtel de Région. La collectivité a également procédé à l'acquisition de 15 places de crèche dans la zone Millénaire de Montpellier permettant d'offrir un service de garderie aux membres du personnel situés sur le pôle géographique de Montpellier. En parallèle, la collectivité propose toujours le télétravail au-delà de l'organisation particulière rendue nécessaire par la crise sanitaire.

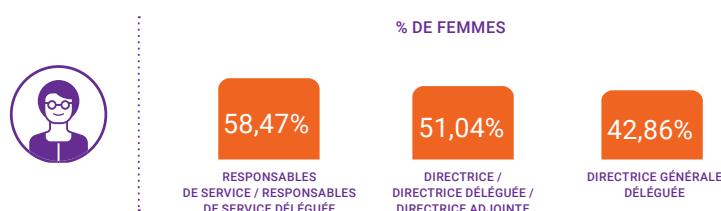
### > La progression de carrière

L'évolution de carrière d'un fonctionnaire est garantie par le statut du fonctionnaire. Dans ce cadre, la collectivité valorise les membres de son personnel grâce aux avancements de grade et promotions internes. Ces promotions sont prononcées sur la base d'indicateurs d'aide à la décision (valeur professionnelle, ancienneté...), garantissant ainsi une égalité de traitement pour tous et toutes.

En 2023, 554 salariés ont bénéficié d'un avancement de grade, dont 363 femmes, soit 65,52 %. Concernant la mobilité interne ainsi que le recrutement, les fiches de postes sont rédigées sans mention du sexe en privilégiant l'écriture inclusive, ouvrant ainsi l'accès à toutes et tous sans restriction.

### > Les postes à responsabilités

Sont occupés par des femmes :



La collectivité est ainsi exemplaire au regard de la mixité dans les emplois de Direction.



## BILAN PLURIANNUEL 2018-2023

### ▲ TRANSFORMER :

Faire évoluer les mentalités/Agir sur les stéréotypes

#### ➤ AGIR POUR LES JEUNES :

plus de **300.000 jeunes** sensibilisés à l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de près de **200 établissements** scolaires et **7 écoles Régionales** de la 2<sup>ème</sup> chance

#### ➤ SE MOBILISER POUR L'ÉGALITÉ

Le mois de l'égalité organisé chaque année à l'occasion du 8 mars.

C'est :

plus de **130** évènements locaux gratuits et participatifs dans les territoires et **7** évènements régionaux à Toulouse et à Montpellier.

### ▲ EMANCIPER :

Soutenir les femmes dans leurs projets

#### ➤ SOUTENIR LA FÉMINISATION DE L'AGRICULTURE:

En 2018 et 2019, soutien à 44 projets portés par des femmes au titre de PASS Installation pour un montant total de 414 122€ ; 55 projets portés par des femmes sur de l'« aide à la trésorerie » pour un montant total de 267 506€ ; 51 projets portés par des femmes pour le volet « aide à l'investissement » pour un montant total de 232 456€.

En 2023 création d'un bonus pour l'installation des jeunes agricultrices allant jusqu'à 2 000€ qui peut s'ajouter aux dotations existantes.

#### ➤ SOUTENIR LES FEMMES ENTREPRENEURES

Entre 2019-2024, plus de **850 000€** pour soutenir les 7 structures de terrain qui accompagnent les femmes qui créent et développent une activité économique.

#### Meilleure visibilité des femmes dans la culture et les médias

Mise en place de **critères d'éga-conditionnalité** pour rendre visible et soutenir davantage les femmes et leurs actions dans la culture.

#### ➤ AIDER LES ASSOCIATIONS

Plus de **250 projets innovants** soutenus dans le cadre de l'appel à projet égalité femme homme pour un montant total de subventions de **1 345 652€**.

## ▲ PROTÉGER :

### Sensibiliser et prévenir les violences

#### ➤ SOUTENIR LES VICTIMES DE VIOLENCES ET ACCOMPAGNER LES AUTEURS:

146 projets

**744 912 €** ont financé des actions de lutte contre les violences sexistes sexuelles, intra familiales et d'accompagnement des auteurs pour éviter les récidives.

#### ➤ SENSIBILISER AUX VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

- 2 procès fictifs conçus et organisés par la région Occitanie le 8 mars 2023 à Toulouse et le 25 novembre 2023 à Montpellier.
- Plus d'une **dizaine** d'expertes et d'experts sont intervenus.
- Près de **500 jeunes** qui ont participé.





HÔTEL DE RÉGION

Toulouse Montpellier  
22, bd du Maréchal Juin 201, av. de la Pompignane  
31406 Toulouse cedex 9 34064 Montpellier cedex 2

Appel gratuit / N° Unique : 30 10

 @occitanie | laregion.fr

